

---

# Rapport semestriel 2016

---





**CONSEIL  
D'ADMINISTRATION**

**Ines Serrano-Gonzalez**

Président  
Président du comité d'audit et  
risques, du comité des nominations  
et du comité des rémunérations

**Carlos Aparicio Manuel**

Administrateur

**Andrea Bandinelli**

Administrateur

**Rémy Bayle**

Administrateur  
Membre du comité d'audit et  
risques, du comité des nominations  
et du comité des rémunérations

**Alain Martinez**

Administrateur  
Membre du comité d'audit et  
risques, du comité des nominations  
et du comité des rémunérations

**Martin Thomas**

Administrateur  
Membre du comité d'audit et  
risques, du comité des nominations  
et du comité des rémunérations

**DIRECTION GENERALE**

**Andrea Bandinelli**

Directeur Général

**Carlos Aparicio Manuel**

Directeur Général Délégué

**COMMISSAIRES AUX  
COMPTES TITULAIRES**

**Ernst & Young audit  
Mazars**

**COMMISSAIRES AUX  
COMPTES SUPPLEANTS**

**PICARLE et associés  
Guillaume Potel**

Situation au 30 juin 2016

---

**PSA BANQUE FRANCE**

Société anonyme au capital de 144 842 528 euros

Siège social – 9, rue Henri Barbusse – 92230 GENNEVILLIERS  
R.C.S. Nanterre 652 034 638 - Siret 652 034 638 00039  
Code APE/NAF 6419Z  
Code interbancaire 14749

www.psa-banque-france.com  
Tél. : + 33 (0) 1 46 39 65 55

**1****RAPPORT DE GESTION****1**

1.1	Chiffres clés	3
1.2	Activités du groupe PSA Banque France et son évolution	4
1.3	Analyse des résultats opérationnels	8
1.4	Situation financière	12
1.5	Facteurs de risque et gestion des risques	16
1.6	Contrôle interne	17
1.7	Renseignements à caractère général concernant PSA Banque France et actionnariat	19

**2****COMPTES CONSOLIDES AU 30 JUIN 2016****21**

2.1	Bilan consolidé	22
2.2	Compte de résultat consolidé	23
2.3	Résultat net et produits et charges comptabilisés directement en capitaux propres	24
2.4	Tableau de variation des capitaux propres consolidés	24
2.5	Tableau des flux de trésorerie consolidés	25
2.6	Notes aux états financiers consolidés	26
2.7	Rapport des Commissaires aux Comptes sur l'information financière semestrielle	55
	Déclaration de la personne responsable du rapport semestriel 2016	56

# 1

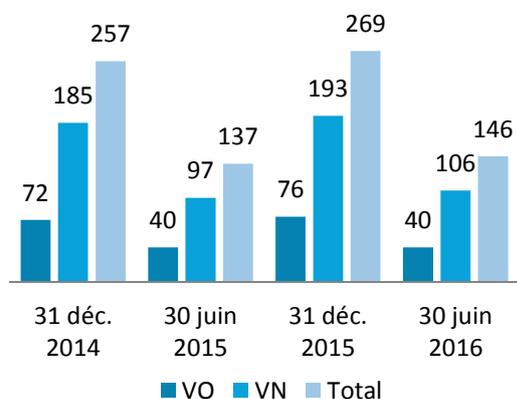
# RAPPORT DE GESTION

1.1	Chiffres clés	3
1.2	Activités du groupe PSA Banque France et son évolution	4
1.2.1	Définitions des concepts du rapport de gestion	4
1.2.2	Résumé des Informations Financières	4
1.2.3	Activités du groupe PSA Banque France	6
1.3	Analyse des résultats opérationnels	8
1.3.1	Les ventes de véhicules Peugeot, Citroën et DS	8
1.3.2	Activité commerciale du groupe PSA Banque France	8
1.3.3	Résultats des opérations	10
1.4	Situation financière	12
1.4.1	Actifs	12
1.4.2	Dépréciations sur créances douteuses	12
1.4.3	Politique de refinancement	13
1.4.4	Sécurité de la liquidité	14
1.4.5	Notations de crédits	15
1.4.6	Fonds propres et exigence de fonds propres	15
1.5	Facteurs de risque et gestion des risques	16
1.6	Contrôle interne	17
1.6.1	Le dispositif de contrôle permanent	17
1.6.2	Le dispositif de contrôle périodique	18
1.6.3	La surveillance du dispositif par les organes délibérant et exécutif	18
1.6.4	La base organisationnelle du contrôle interne de la Banque	18

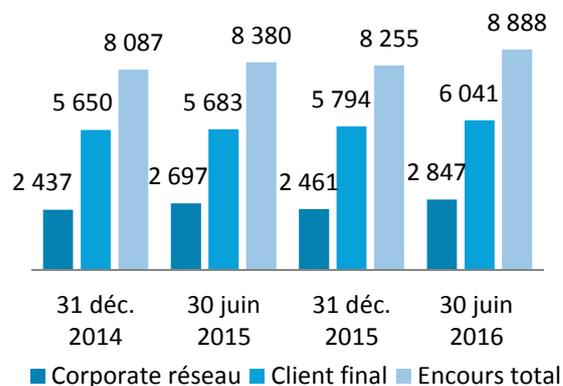
<u>1.7</u>	<u>Renseignements à caractère général concernant PSA Banque France et actionnariat</u>	<u>19</u>
1.7.1	Présentation générale	19
1.7.2	Capital	19
1.7.3	Conseil d'administration et organes de direction	19
1.7.4	Responsables du contrôle des comptes	20

## 1.1 Chiffres clés

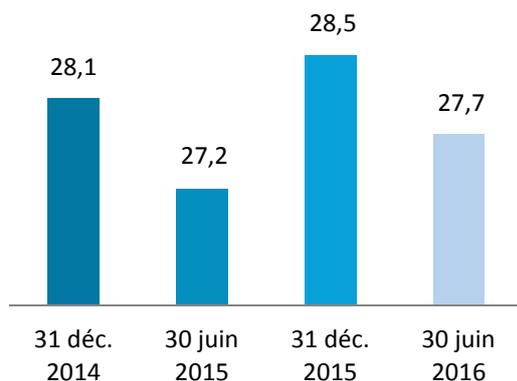
**EVOLUTION DES VEHICULES FINANCES A LA CLIENTELE FINALE** (en milliers de véhicules)



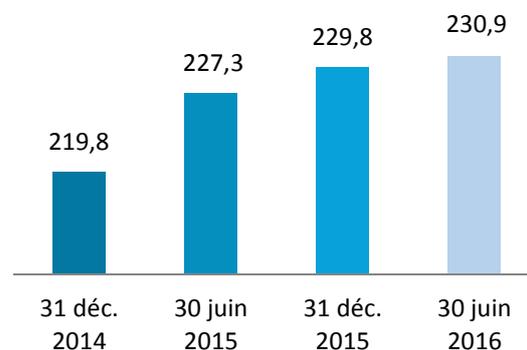
**EVOLUTION DES ENCOURS CLIENTELE FINALE ET RESEAU** (en millions d'euros)



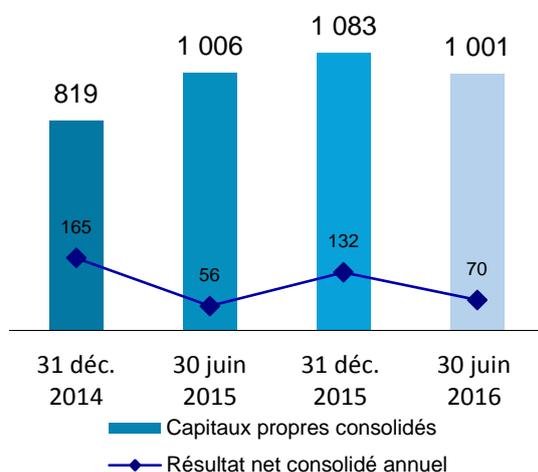
**TAUX DE PENETRATION FINANCEMENTS** (en %)



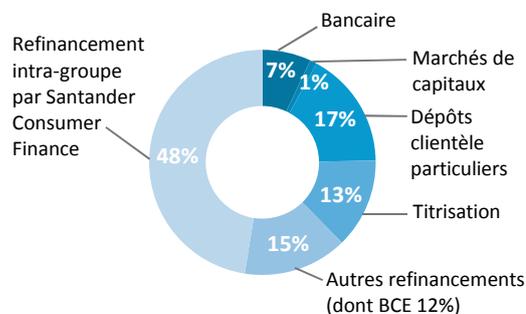
**TAUX DE PENETRATION SERVICES** (en %)



**CAPITAUX PROPRES ET RESULTAT NET** (en millions d'euros)



**SOURCES DE REFINANCEMENT AU 30 JUIN 2016**



## 1.2 Activités du groupe PSA Banque France et son évolution

### 1.2.1 Définition des concepts du rapport de gestion

Le groupe PSA Banque France a été constitué en 2015 par le regroupement sous l'entité SOFIB des activités de financement en France du groupe PSA opérées par les sociétés SOFIB, CREDIPAR, CLV, et SOFIRA. Ce regroupement lié à l'entrée au capital à hauteur de 50% de Santander Consumer France le 2 février 2015 a généré les opérations suivantes :

- Le 30 janvier 2015, SOFIB a reçu par le biais d'un apport en nature les actions de CREDIPAR (société principalement en charge du financement des véhicules aux utilisateurs finaux) et les parts sociales de SOFIRA (société principalement en charge du financement des stocks du réseau de distribution) détenues par Banque PSA Finance ;
- Le 1er avril 2015, SOFIB a repris l'activité de dépôts « PSA Banque » auprès de Banque PSA Finance par voie de cession partielle de fonds de commerce, pour le périmètre France ;

- Le 1er mai 2015, l'opération de fusion-absorption de SOFIRA par CREDIPAR a été menée à terme ;
- Le 18 Juillet 2016, le groupe SOFIB a changé sa dénomination sociale pour devenir PSA Banque France.

La période comparative relative à l'exercice 2015 a été présentée en application de la méthode de mise en commun d'intérêts telle que décrite dans la Note 2.A.5 – Principes de consolidation ou encore dans le paragraphe 1.4.1 Définitions des concepts du rapport de gestion du rapport annuel 2015 de PSA Banque France et comme si ces transactions étaient intervenues depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2015. L'exercice 2015 présente donc les activités du groupe en intégrant dès l'ouverture la contribution de ces entités, le capital du nouvel ensemble reflétant dès l'ouverture de 2015 les conséquences des opérations de regroupement réalisées le 2 février 2015.

### 1.2.2 Résumé des informations financières

Les informations financières présentées dans ce présent rapport semestriel ont été préparées dans le respect des standards « IFRS » (*International Financial Reporting Standards*) adoptés par les pays de l'Union

Européenne. Les comptes consolidés ont été audités au 30 juin 2016 par les commissaires aux comptes, Ernst & Young audit et Mazars.

#### COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDE

(en millions d'euros)	30 juin 2016	30 juin 2015	Variation en %
Produit net bancaire	205	206	- 0,5
Charges générales d'exploitation et assimilées	-82	-72	+ 13,9
Coût du risque *	-4	-46	- 91,3
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>119</b>	<b>88</b>	+ 35,2
Autre résultat hors exploitation	0	-6	-
<b>Résultat avant impôts</b>	<b>119</b>	<b>81</b>	+ 46,9
Impôts sur les bénéfices	-49	-25	+ 96,0
<b>Résultat net</b>	<b>70</b>	<b>56</b>	+ 25,0

\* Le coût du risque à fin juin 2015 inclut une dépréciation de l'encours sain sans impayé ayant un impact de -28,7 millions d'euros sur le résultat avant impôts de 2015 liée à l'homogénéisation des principes comptables du nouvel actionnaire Santander Consumer France (cf. paragraphe C.6.4 de la Note 2 du rapport annuel 2015 et Note 26.2 – Evolution du coût du risque).

**BILAN CONSOLIDE**  
(en millions d'euros)

<b>Actif</b>	<b>30 juin 2016</b>	<b>31 déc. 2015</b>	<b>Variation en %</b>
Caisse, banques centrales, CCP	237	98	+ 141,8
Actifs financiers	4	136	- 97,1
Prêts et créances sur les établissements de crédit	587	663	- 11,5
Prêts et créances sur la clientèle	8 888	8 255	+ 7,7
Actifs d'impôts	3	3	+ 0,0
Autres actifs	198	170	+ 16,5
Immobilisations corporelles	5	5	+ 0,0
<b>Total de l'actif</b>	<b>9 922</b>	<b>9 330</b>	<b>+ 6,3</b>

<b>Passif</b>	<b>30 juin 2016</b>	<b>31 déc. 2015</b>	<b>Variation en %</b>
Passifs financiers	3	3	+ 0,0
Dettes envers les établissements de crédit	5 433	4 773	+ 13,8
Dettes envers la clientèle	1 631	1 370	+ 19,1
Dettes représentées par un titre	1 170	1 542	- 24,1
Passifs d'impôts	262	275	- 4,7
Autres passifs	422	285	+ 48,1
Capitaux propres	1 001	1 083	- 7,6
<b>Total du passif</b>	<b>9 922</b>	<b>9 330</b>	<b>+ 6,3</b>

**ENCOURS DE FINANCEMENT PAR SEGMENT DE CLIENTELE**

(en millions d'euros)	<b>30 juin 2016</b>	<b>31 déc. 2015</b>	<b>Variation en %</b>
Corporate réseau	2 847	2 461	+ 15,7
Client final	6 041	5 794	+ 4,3
<b>Total des prêts et créances sur la clientèle</b>	<b>8 888</b>	<b>8 255</b>	<b>+ 7,7</b>

## 1.2.3 Activités du groupe PSA Banque France

### 1.2.3.1 Présentation

Faisant suite à leur entrée en négociations exclusives le 19 février 2014, Banque PSA Finance, la captive bancaire du Groupe PSA, spécialisée dans le financement automobile, et Santander Consumer Finance, la division de Banco Santander spécialisée dans le crédit à la consommation, ont signé le 10 juillet 2014 un accord-cadre sur la constitution d'un partenariat bancaire qui porte sur 11 pays en Europe.

Ce partenariat entre Banque PSA Finance et Santander Consumer Finance a pris la forme de sociétés communes constituées en 2015 s'agissant de la France, du Royaume-Uni, de l'Espagne, de la Suisse, puis en 2016 de l'Allemagne, l'Autriche, la Belgique, l'Italie, les Pays-Bas (la Pologne restant à mettre en place), et d'un partenariat commercial au Portugal opérationnel depuis le 1er août 2015.

Le 2 février 2015, Banque PSA Finance et Santander Consumer Finance après en avoir reçu

l'autorisation de la Banque Centrale Européenne le 28 janvier 2015, ont formalisé leur coopération pour réaliser conjointement des opérations bancaires en France au travers du groupe SOFIB dont le nom a été changé en PSA Banque France courant 2016.

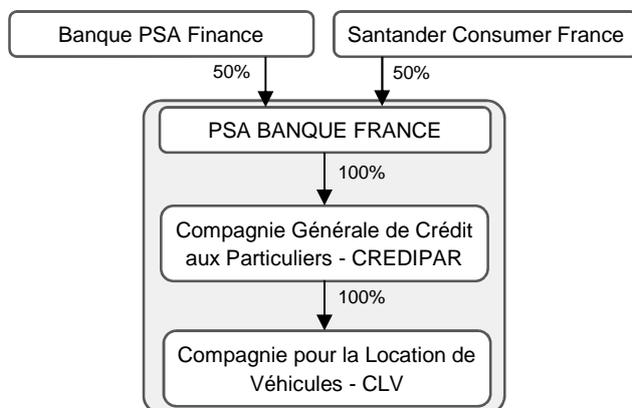
La coopération avec Santander Consumer Finance dynamise les activités du groupe PSA Banque France grâce notamment à des offres plus compétitives réservées aux clients et aux réseaux des marques Peugeot, Citroën et DS. Ces offres s'accompagnent d'une gamme complète d'assurances et de services permettant aux clients de bénéficier d'une offre globale et cohérente sur le lieu de vente. Le groupe PSA Banque France assure également aux réseaux des trois marques le financement de leurs stocks de véhicules (neufs et occasions) et de pièces de rechange, ainsi que d'autres financements tels que celui du besoin en fonds de roulement.

### A. Organisation

PSA Banque France est contrôlée à 50/50 par Banque PSA Finance et Santander Consumer France, filiale en France de Santander Consumer Finance, et se trouve consolidée par intégration globale par le groupe Santander.

PSA Banque France est un établissement de crédit et la société mère qui détient à 100% CREDIPAR qui possède elle-même 100% de CLV. Les activités de financement sont ainsi réalisées par PSA Banque France et ses filiales CREDIPAR et CLV.

#### STRUCTURE DU GROUPE PSA BANQUE FRANCE



Le groupe PSA Banque France est implanté et exerce son activité sur le territoire français depuis son nouveau siège social, sis au 9, rue Henri Barbusse,

Gennevilliers (92230), et ses 13 agences réparties sur le territoire national.

### B. Organisation de la coopération avec Santander Consumer France

La coopération entre Banque PSA Finance et Santander Consumer Finance s'organise au sein du groupe PSA Banque France au travers d'une gouvernance partagée.

La règle de gouvernance des comités mis en place dans le cadre de la coopération dans tous les domaines (commerce, risque, finance etc..) est

compatible avec le cadre réglementaire de la gouvernance d'entreprise CRDIV (comités de nomination, rémunération, audit et risques).

## C. Activités et stratégie

Fort de son modèle économique fondé sur sa proximité avec les trois marques du groupe PSA et leur réseau commercial ainsi que du support financier du groupe Santander, le groupe PSA Banque France a démontré sa capacité à réagir efficacement face à la conjoncture et maintenir un haut niveau de performance.

Ainsi les principaux leviers mis en œuvre par le groupe PSA Banque France sont :

- **Une offre de solutions de financement élargie, structurée et différenciée.** Une offre diversifiée a été développée pour répondre aux besoins des réseaux Peugeot, Citroën et DS ainsi qu'à ceux de leurs clients. Une relation de proximité avec les réseaux commerciaux a permis au groupe PSA Banque France de développer des solutions de financement et des packages de services sur mesure pour répondre à leurs besoins.
- **Une relation privilégiée de proximité avec les marques Peugeot, Citroën et DS comme avec les réseaux de distribution.** Les solutions de financement, d'assurance et de services sont commercialisées par l'intermédiaire des réseaux de distribution Peugeot, Citroën et DS, avec une approche globale qui associe l'offre de financement à la vente du véhicule. Le taux de renouvellement du véhicule est habituellement plus élevé lorsque les clients financent leur véhicule via le groupe PSA Banque France.
- **Un système d'information performant intégré dans le point de vente.** L'infrastructure des systèmes d'information du groupe PSA Banque France est intégrée à celle des marques Peugeot, Citroën et DS, permettant ainsi aux distributeurs de ces marques de faire une proposition commerciale globale portant sur le véhicule, son financement et d'éventuels services accessoires. Les clients éligibles peuvent ainsi obtenir une décision concernant leur demande de crédit directement chez le distributeur.
- **Une offre d'assurances et de services diversifiée et à forte valeur ajoutée.** Les clients

### 1.2.3.2 Offre de produits et services

Le groupe PSA Banque France propose en France des offres de financement, d'assurances et de services ainsi que d'épargne grand public :

- **Le financement au client final (68% des encours à fin juin 2016).** L'offre aux particuliers et entreprises se compose d'un ensemble de solutions incluant des ventes à crédit pour l'achat de véhicules neufs et d'occasion, ainsi que des solutions de location avec ou sans option d'achat.
- **Le financement au corporate réseau (32% des encours à fin juin 2016)** Les réseaux de distribution Peugeot, Citroën et DS ont à leur disposition des solutions de financement de leur

finaux ont à leur disposition, différentes options d'assurances et de services liés au véhicule ou accessoires à son financement, proposées soit en même temps que les offres de financement, soit pendant la durée de détention du véhicule. L'idée d'une approche « one-stop-shopping » et immédiate est de rendre les financements, assurances et services plus attractifs pour les clients. Les assurances et les services contribuent en outre pour une part de plus en plus significative aux revenus du groupe PSA Banque France .

- **Une politique de refinancement qui se diversifie.** Le groupe PSA Banque France bénéficiait en 2015 du financement intra-groupe fourni par Santander Consumer Finance suite à l'entrée au capital de SCF en février 2015, de financement apporté par la titrisation de créances, de l'activité d'épargne grand public auprès de la clientèle française, de lignes bancaires bilatérales et d'un accès aux opérations de refinancement de la Banque Centrale Européenne (BCE). La diversification du refinancement s'est poursuivie avec la mise en place au premier semestre 2016 de programmes d'émission de titres de créance négociables (à court et moyen terme) et d'obligations moyen terme (EMTN). Les premières émissions de titres négociables à court terme (certificats de dépôt ou NEU CP) sont intervenues dès juin 2016.

Bien que bénéficiant pleinement de son statut de partenaire commercial dédié du groupe PSA, le groupe PSA Banque France opère selon une structure de management autonome qui vise au succès de ses activités tout en assurant un contrôle rigoureux des risques propres à son métier. La politique commerciale est quant à elle, déterminée en lien étroit avec la stratégie marketing des marques.

Le système de gestion des actifs inclut une politique robuste d'acceptation des crédits retail basée sur un score de crédit développé en interne, ainsi que sur des standards élevés d'analyse crédit pour le financement corporate.

stock de véhicules neufs, de véhicules d'occasion et de pièces détachées, ainsi que d'autres types de financement tels que leur besoin en fonds de roulement.

- **Les assurances et les services.** Destinés à la clientèle finale, une gamme étendue de produits d'assurance et de services peut être proposée : assurances liées au financement comme l'assurance décès-invalidité, l'assurance chômage, ou les assurances perte financière qui interviennent en cas de perte totale du véhicule financé. Il existe également des assurances liées au véhicule telles que l'assurance automobile ou les extensions de garantie pour les véhicules d'occasion, des

prestations d'assistance intégrant des solutions de mobilité ainsi que des services additionnels liés par exemple à la maintenance des véhicules et à l'offre de véhicule connecté.

- **Epargne grand public.** L'activité d'épargne grand public « PSA Banque » est constituée de Livrets d'épargne et de Comptes à Terme Fixe. Le premier semestre de 2016 a été marqué par une consolidation de la position du groupe PSA Banque

France sur le marché de l'épargne en ligne. Le succès commercial rencontré prouve également la confiance des épargnants dans les perspectives de développement du groupe PSA et du groupe PSA Banque France ainsi que sa capacité à fidéliser ses clients.

## 1.3 Analyse des résultats opérationnels

La majeure partie des activités du groupe PSA Banque France consiste dans le financement de l'achat de véhicules neufs et d'occasion Peugeot, Citroën et DS, et dans le financement de stock pour les concessionnaires Peugeot, Citroën et DS. Le produit net bancaire est principalement constitué des revenus d'intérêt nets sur les crédits et locations aux clients.

Une autre partie significative du produit net bancaire provient des assurances et autres services proposés aux clients des trois marques.

Le résultat d'exploitation du groupe PSA Banque France à fin juin 2016 s'élève à 119 millions d'euros comparés aux 88 millions d'euros obtenus à fin juin 2015.

### 1.3.1 Les ventes de véhicules Peugeot, Citroën et DS

A fin juin 2016, les ventes de PSA en France ont progressé de 6,8% à 383 000 unités par rapport au 1er semestre 2015.

Les ventes de la marque Peugeot progressent de 7,6% à 222 000 unités, grâce notamment à l'excellente performance de la Peugeot 308 (+8,8%), ainsi que des modèles Peugeot 2008 (+5,5%, en croissance pour la quatrième année consécutive) et 208 (+15%), 2ème véhicule le plus vendu en France. 2008 et 308 sont sur le podium de leurs segments respectifs en France.

La marque Citroën enregistre quant à elle un volume total de ventes de 144 000 véhicules, en hausse de 5,5% par rapport à fin juin 2015 dont une progression de 4,7% sur le seul marché VP. Les ventes de VUL évoluent de +8%. C3 dont le nouveau modèle sera lancé fin 2016 reste le véhicule le plus vendu de la marque aux chevrons.

Enfin, les ventes de la marque DS ont augmenté de 7,4 % à fin juin 2016 à 17 300 unités.

### 1.3.2 Activité commerciale du groupe PSA Banque France

#### 1.3.2.1 Activité de financement à la clientèle finale

Le groupe PSA Banque France enregistre une hausse des volumes de financement VN et VO à la clientèle finale sur le premier semestre 2016 de 6,6%, passant ainsi de 137 090 à 146 078 contrats souscrits pour une production totale de 1 694 millions d'euros en hausse de plus de 13,5 % par rapport au 1er semestre 2015.

La pénétration VN progresse à 27,7% à fin juin 2016 en hausse de +0,5 points par rapport à la même période en 2015 grâce à la poursuite d'une bonne dynamique commerciale et d'une étroite collaboration avec les marques du groupe PSA permettant le développement d'opérations conjointes percutantes.

Le groupe PSA Banque France a financé 106 161 véhicules neufs PSA, à travers des ventes à crédit ou locations, ce qui représente une hausse de 8,9% par rapport à juin 2015.

Les financements aux particuliers ont tiré la croissance avec une hausse significative des performances réalisées sur le canal B2C : +4,1pts à 40,5%. Les meilleures conditions de refinancement, les politiques volontaristes des marques et l'engouement de la clientèle des particuliers ont stimulé l'offre de LOA sur le marché.

Enfin, les volumes d'activité de financement VO sont légèrement en hausse de 0,8% par rapport à juin 2015. Le nombre de VO financés au 1er semestre 2016 est de 39 917 unités.

Les tableaux ci-dessous reprennent les principaux indicateurs de l'activité de financement à la clientèle finale du groupe PSA Banque France sur le premier semestre 2016.

## PRODUCTION DE NOUVEAUX FINANCEMENTS VN ET VO EN CLIENT FINAL

	30 juin 2016	30 juin 2015	Variation en %
Nombre de nouveaux dossiers	146 078	137 090	+ 6,6
Montant de la production (en millions d'euros)	1 694	1 493	+ 13,5

## ENCOURS DE FINANCEMENT SUR LE SEGMENT CLIENT FINAL

(en millions d'euros)	30 juin 2016	31 déc. 2015	Variation en %
Encours de financement	6 041	5 794	+ 4,3

Cette évolution favorable est liée à des volumes de contrats souscrits plus importants ainsi qu'à un montant financé moyen plus élevé (+5,1% en VN)

grâce notamment à l'enrichissement du mix et à la montée en gamme des véhicules.

### 1.3.2.2 Activité de financement à la clientèle corporate réseau

Les encours à fin juin 2016 progressent de 15,7% par rapport à fin décembre 2015.

Le tableau ci-dessous présente l'encours accordé aux concessionnaires au 30 juin 2016 et fin 2015.

## ENCOURS DE FINANCEMENT SUR LE SEGMENT CORPORATE RESEAU

(en millions d'euros)	30 juin 2016	31 déc. 2015	Variation en %
Encours de financement	2 847	2 461	+ 15,7

### 1.3.2.3 Activités d'assurance et de services

Au 1er semestre 2016, les volumes de contrats d'assurances et de services ont progressé de 7,8% par rapport à la même période en 2015 avec 342 025 nouveaux contrats souscrits.

Le groupe PSA Banque France a vendu en moyenne 2,3 contrats d'assurance ou de services par client financé, en augmentation de +3,6 points de pénétration par rapport à fin juin 2015.

La progression est significative tant en assurances liées aux financements qu'en assurances et services automobiles.

Les tableaux ci-dessous reprennent les principaux indicateurs de l'activité d'assurances et de services du groupe PSA Banque France à fin juin 2015 et 2016 :

## PRODUCTION DE NOUVEAUX CONTRATS D'ASSURANCES ET SERVICES

(en nombre de contrats)	30 juin 2016	30 juin 2015	Variation en %
Assurances liées aux financements	169 029	155 762	+ 8,5
Assurances et services automobiles	172 996	161 616	+ 7,0
<b>Total</b>	<b>342 025</b>	<b>317 378</b>	<b>+ 7,8</b>

## TAUX DE PENETRATION SUR FINANCEMENTS

(en %)	30 juin 2016	30 juin 2015	Variation en pts
Assurances liées aux financements	114,1	111,5	+ 2,6
Assurances et services automobiles	116,8	115,7	+ 1,1
<b>Total</b>	<b>230,9</b>	<b>227,3</b>	<b>+ 3,6</b>

### 1.3.2.4 Activités d'épargne grand public

L'activité d'épargne en ligne « PSA Banque » a été transférée de Banque PSA Finance au groupe PSA Banque France au 1er avril 2015, montrant la volonté du groupe de diversifier ses sources de financement.

Elle s'est caractérisée par une forte propension à attirer de nouveaux clients et à fidéliser les clients existants, en particulier grâce au succès du compte à terme et au positionnement « Economie réelle » (utilisation exclusive de l'épargne pour soutenir un acteur industriel au travers du

refinancement des prêts accordés à la clientèle et aux concessionnaires en France). En effet, les encours au 30 juin 2016 sont nettement supérieurs à ceux du 31 décembre 2015 (1 381 millions d'euros au 30 juin 2016 dont 293 millions d'euros de Comptes à Terme, contre 1 112 millions d'euros à fin décembre 2015).

Les encours liés à l'activité épargne ont donc progressé de 24,2% sur le 1er semestre 2016 par rapport à fin décembre 2015.

#### ACTIVITE D'EPARGNE

(en millions d'euros)	30 juin 2016	31 déc. 2015	Variation en %
Encours final	1 381	1 112	+ 24,2

### 1.3.3 Résultats des opérations

#### RESULTAT NET

(en millions d'euros)	30 juin 2016	30 juin 2015	Variation en %
<b>Produit net bancaire</b>	<b>205</b>	206	- 0,5
dont client final	142	140	+1,4
dont corporate réseau	23	25	-8,0
dont assurances et services	42	40	+5,0
dont non répartis et autres	-2	1	-300,0
<b>Charges générales d'exploitation et assimilées</b>	<b>-82</b>	-72	+13,9
<b>Coût du risque <sup>(*)</sup></b>	<b>-4</b>	-46	-91,3
dont client final	-5	-44	-88,6
dont corporate réseau	1	-2	-150,0
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>119</b>	88	+35,2
Autre résultat hors exploitation	0	-6	-
<b>Résultat avant impôts</b>	<b>119</b>	81	+46,9
Impôts sur les bénéfices	-49	-25	+96,0
<b>Résultat net</b>	<b>70</b>	56	+25,0

(\*) : Le coût du risque à fin juin 2015 inclut une dépréciation de l'encours sain sans impayé constatée en application du principe des pertes encourues mais non encore signifiées (cf. paragraphe C.6.4 de la Note 2 du rapport annuel 2015). Ce changement d'estimation lié à l'homogénéisation des principes et méthodes comptables du nouvel actionnaire, à savoir Santander Consumer France, entré au capital du groupe PSA Banque France le 2 février 2015, a eu un impact de -28,7 millions d'euros sur le résultat à fin juin 2015 avant impôt du groupe PSA Banque France (cf. Note 26.2 – Evolution du coût du risque) et de -17,8 millions d'euros après impôt.

#### 1.3.3.1 Produit Net Bancaire

Le produit net bancaire est stable à 205 millions d'euros au 30 juin 2016 contre 206 millions d'euros au 30 juin 2015.

#### 1.3.3.2 Charges générales d'exploitation

Les charges générales d'exploitation et assimilées ont atteint 82 millions d'euros au 30 juin 2016 contre 72 millions à fin juin 2015.

Cette hausse est principalement la résultante des coûts liés à l'activité de dépôts clientèle « PSA

Banque » transférée par Banque PSA Finance en avril 2015 ainsi qu'à la montée en puissance du partenariat avec Santander Consumer Finance.

### 1.3.3.3 Coût du risque

Le coût du risque ressort au 30 juin 2016 à 4 millions d'euros soit 0,10% des encours nets moyens, contre 45,6 millions d'euros au 30 juin 2015 représentant 1,15% des encours nets moyens.

Le coût du risque à fin juin 2015 incluait une dépréciation de l'encours sain sans impayé constatée en application du principe des pertes encourues mais non encore signifiées (cf. paragraphe C.6.4 de la Note 2 du rapport annuel 2015) à hauteur de 28,7 millions d'euros et réalisée dans le cadre de la création de la coopération.

L'ensemble des encours fait l'objet d'un provisionnement et une révision des taux de dépréciations retail a eu lieu au cours du 1er semestre permettant une approche au plus juste des montants à considérer pour les différents portefeuilles, et avec un impact de réduction du niveau de provisions.

Le coût du risque sur les activités de financement retail s'établit à 3,8 millions d'euros pour le 1er semestre 2016. Les activités de recouvrement ont

continué à être fortement soutenues au sein du groupe. Ceci s'est traduit par une croissance des niveaux de récupération sur l'ensemble des phases de recouvrement et une baisse des flux d'entrées en impayés sur l'ensemble du processus de recouvrement.

Sur l'activité corporate, le coût du risque est nul, la hausse du coût du risque sur l'activité corporate hors réseau et assimilés étant compensée par une baisse sur l'activité corporate réseau. Concernant l'activité corporate hors réseau et assimilés, le coût du risque s'élève à 1 million d'euros pour le 1er semestre 2016. Cette augmentation provient essentiellement d'une politique d'augmentation des niveaux de provisions sur les défauts existants. Concernant l'activité corporate réseau, le coût du risque diminue à hauteur de 0,9 millions d'euros. Cette reprise résulte d'un suivi soutenu des cas de défauts existants et du processus de recouvrement ainsi que du faible nombre de nouveaux cas d'entrée en défauts.

### 1.3.3.4 Résultat consolidé

Le résultat d'exploitation s'élève au 30 juin 2016 à 119 millions d'euros en très nette augmentation par rapport aux 88 millions d'euros au 30 juin 2015 essentiellement en raison de la dépréciation de l'encours sain sans impayé constatée en 2015 en application du principe des pertes encourues mais non encore signifiées pour -28,7 millions d'euros.

Le résultat net avant impôts ressort à 119 millions d'euros au 1er semestre 2016 en hausse de 46,9% par rapport au 30 juin 2015.

Le résultat net consolidé s'élève enfin à 70 millions d'euros.

## 1.4 Situation financière

### 1.4.1 Actifs

Les actifs au 30 juin 2016 s'élevaient à un total de 9 922 millions d'euros en hausse de 6,3% par rapport au 31 décembre 2015.

Les encours de crédits (ventes à crédit et contrats de location) s'élevaient à 8 888 millions d'euros

en hausse de 7,7% par rapport au 31 décembre 2015. Les prêts à la clientèle finale ont augmenté de 4,3% tandis que les financements au corporate réseau ont augmenté de 15,7%.

### 1.4.2 Dépréciations sur créances douteuses

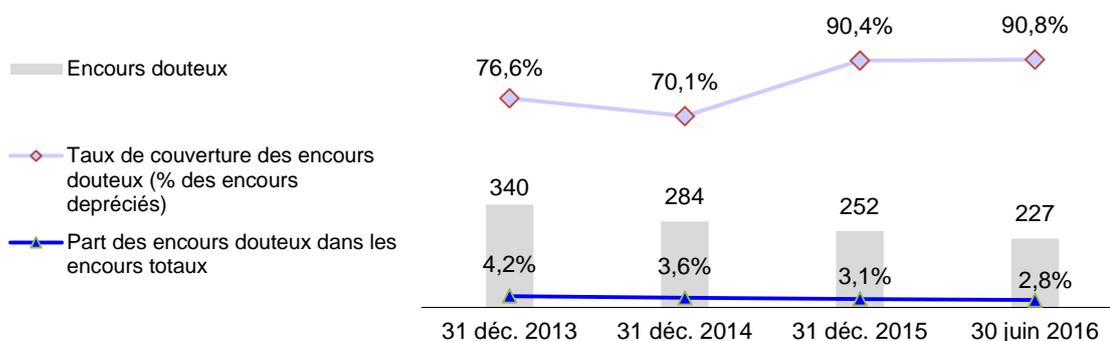
Les dépréciations sur encours de crédit viennent corriger la valeur des prêts au bilan, dès qu'un indice révélateur de risque apparaît. Les procédures de constatation des dépréciations sur les encours sont décrites en Note 2.C.6.4 du rapport annuel 2015 de PSA Banque France. Lorsqu'un prêt ou une créance est déterminé comme étant non recouvrable, ce dernier est passé en perte au compte de résultat. Toute dépréciation sur encours enregistrée précédemment l'est également dans le compte de résultat et il en va de même pour les récupérations sur créances amorties qui impactent le compte de résultat au crédit. Toutes ces écritures sont enregistrées dans le coût du risque.

Le tableau qui se trouve en Note 26.1 des comptes consolidés du groupe présente les créances saines avec impayés (créances incidentées) et les créances douteuses avec les montants correspondants au 30 juin 2016 et 2015. Pour les financements retail

aux particuliers et petites et moyennes entreprises, des charges pour dépréciation sur encours sont enregistrées de manière statistique sur l'ensemble des créances (saines, incidentées, douteuses).

Pour les financements au corporate réseau et corporate hors réseau et assimilés, l'analyse au cas par cas des situations de défaut permet d'isoler les cas de risques aggravés. Ces derniers sont alors répertoriés comme créances douteuses et des charges pour dépréciation sur créances douteuses sont enregistrées. Des dépréciations des encours sains sont également réalisées sur l'ensemble des portefeuilles corporate.

**CRÉANCES DOUTEUSES SUR LE PORTEFEUILLE RETAIL  
(EN MILLIONS D'EUROS, SAUF POURCENTAGE)**



Le montant des créances douteuses continue en 2016 la tendance de 2015, sous l'effet de l'amélioration du profil de risque des clients qui a permis de réduire les entrées en créances douteuses compromises.

Le taux de couverture des créances douteuses par des provisions se maintient à plus de 90% au 1er

semestre 2016 (taux supérieur à 100% sur les portefeuilles retail, aux particuliers et petites et moyennes entreprises) provenant à la fois de la maîtrise des stocks de défaut et de l'augmentation du provisionnement sur les créances corporate.

### 1.4.3 Politique de refinancement

Le groupe PSA Banque France s'appuie sur une structure de capital adéquate, qui se traduit par un solide ratio de fonds propres conforté par la qualité des actifs de la banque.

La stratégie de refinancement du groupe repose sur la diversification de ses sources de liquidité, en synchronisant les maturités de ses emplois et de ses ressources. Depuis début 2015, le groupe PSA Banque France a ainsi mis en place différentes sources de financement :

- Le 2 février 2015, jour de création de la société commune, les financements accordés par Banque PSA Finance aux entités du groupe PSA Banque France ont été substitués par la mise en place d'un refinancement accordé par Santander Consumer Finance, en complément du financement apporté par les titrisations placées dans le marché.
- Le 1er avril 2015, l'activité de dépôt « PSA Banque » (livret d'épargne grand public et comptes à terme) à destination de la clientèle française a été transférée par Banque PSA Finance au groupe PSA Banque France.
- Dès juin 2015, des lignes bilatérales ont été mises en place avec différentes contreparties bancaires.

- Dès septembre 2015, le statut d'établissement de crédit agréé a permis au groupe PSA Banque France d'avoir accès (via la remise d'actifs par sa filiale CREDIPAR) aux opérations de refinancement de la Banque Centrale Européenne (BCE).
- Dès juin 2016, des programmes d'émission de titres de créance négociables à court et moyen terme et d'obligations moyen terme (EMTN) ont été mis en place pour permettre l'accès aux marchés de capitaux. Les premières émissions de certificats de dépôt du groupe PSA Banque France ont ainsi pu être réalisées dès la fin du premier semestre 2016.

Au 30 juin 2016, 7% des refinancements provenaient de crédits bancaires tirés, 1% des premières émissions de certificats de dépôt sur les marchés de capitaux, 17% de l'activité de dépôt bancaire, 13% d'opérations de titrisations sur les marchés, 15% d'autres refinancements (dont 12% de la BCE), et 48% de prêts intra-groupes accordés par Santander Consumer Finance.

Le tableau et les graphiques ci-après montrent une ventilation des modes de refinancement par source, au 30 juin 2015, au 31 décembre 2015 et au 30 juin 2016.

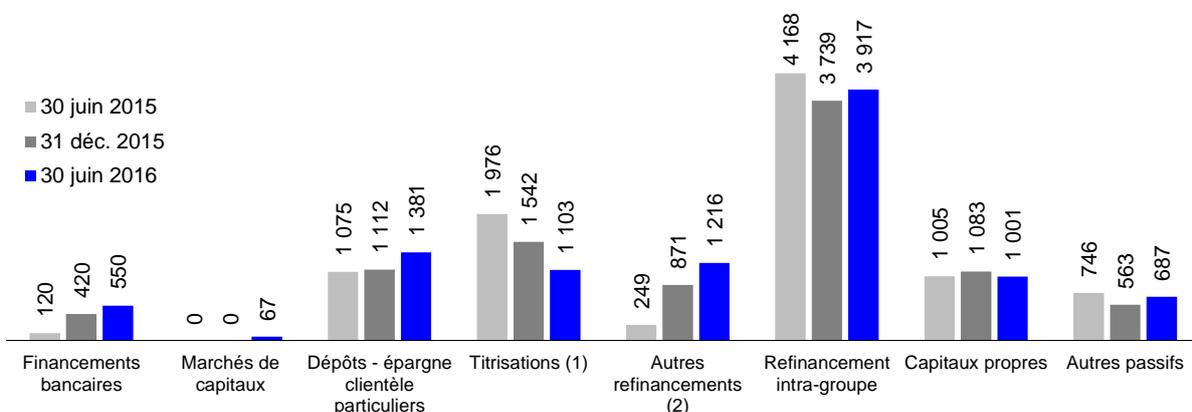
#### MODES DE REFINANCEMENT PAR SOURCE

(en millions d'euros)	30 juin 2016		31 déc. 2015		30 juin 2015	
Financements bancaires	550	7%	420	5%	120	2%
Marchés de capitaux	67	1%	-	-	-	-
Dépôts - épargne clientèle particuliers	1 381	17%	1 112	14%	1 075	14%
Titrisations <sup>(1)</sup>	1 103	13%	1 542	20%	1 976	26%
Autres refinancements <sup>(2)</sup>	1 216	15%	871	11%	249	3%
<b>Refinancement externe</b>	<b>4 317</b>	<b>52%</b>	<b>3 945</b>	<b>51%</b>	<b>3 420</b>	<b>45%</b>
<b>Refinancement intra-groupe</b>	<b>3 917</b>	<b>48%</b>	<b>3 739</b>	<b>49%</b>	<b>4 168</b>	<b>55%</b>
<b>Capitaux propres</b>	<b>1 001</b>		<b>1 083</b>		<b>1 005</b>	
<b>Autres passifs</b>	<b>687</b>		<b>563</b>		<b>746</b>	
<b>Total Bilan</b>	<b>9 922</b>		<b>9 330</b>		<b>9 340</b>	

(1) les titrisations comprennent toutes les titrisations placées.

(2) dont refinancement auprès de la BCE (participation aux TLTRO-I et TLTRO-II) pour un total de 950 millions d'euros au 30 juin 2016 et dépôts concessionnaires.

#### SOURCES DE REFINANCEMENT (en millions d'euros)



L'encours de financements bancaires (sous forme de lignes bilatérales tirées à leur mise en place) atteint 550 millions d'euros au 30 juin 2016.

Les encours de financement sur les marchés de capitaux représentent 67 millions d'euros au 30 juin 2016, suite aux premières émissions de titres de créance négociables à court terme (certificats de dépôt) sous programme visé par la Banque de France début juin 2016.

Les encours de l'activité d'épargne grand public atteignent 1 381 millions d'euros.

Le refinancement par titrisation du groupe PSA Banque France s'appuie sur 6 opérations avec un montant total des créances vendues à ces structures de titrisation de 3 135 millions d'euros au 30 juin 2016 (cf. Note 8.3 des comptes consolidés) :

- Le compartiment 2012-1 du Fonds Commun de Titrisation Auto ABS en amortissement depuis février 2015.
- Le compartiment 2013-2 du Fonds Commun de Titrisation Auto ABS, en amortissement depuis novembre 2014.
- Le compartiment 2013-A du Fonds Commun de Titrisation Auto ABS2, en amortissement depuis novembre 2015.
- Le compartiment 2014-1 du Fonds Commun de

#### 1.4.4 Sécurité de la liquidité

Le groupe PSA Banque France recherche le compromis entre la sécurité en termes de liquidité et l'optimisation de ses coûts de financement.

La part des financements tirés à durée initiale de douze mois et plus a représenté plus de 50% des financements au 30 juin 2016.

La maturité moyenne des financements à moyen et long terme mis en place sur le premier semestre 2016 est d'environ 2,6 ans après la participation en juin à la première série des opérations TLTRO II annoncées par la BCE, qui ont une maturité de 4 ans.

Les lignes de crédit bancaire, en vie au 30 juin 2016, n'obligent pas à respecter des obligations en matière de constitution de sûretés, défaillance et clauses similaires, au-delà des pratiques de marché. Trois éléments peuvent entraîner l'annulation de ces lignes de crédit :

- si Banque PSA Finance et Santander Consumer Finance ne détiennent pas chacun de manière directe ou indirecte 50% des actions de PSA Banque France,

Titrisation AUTO ABS3.

- Le programme d'émission mensuelle Auto ABS French Loans Master dont la période de rechargement en créances (période de revolving) a été étendue de 4 ans, lors du renouvellement annuel du programme en juin 2015.
- Le programme d'émission mensuelle Auto ABS DFP Master Compartment France 2013, dont le financement par un pool d'investisseurs des titres seniors de classe A a été reconduit suite à l'extension de 2 ans de la maturité attendue des titres seniors de classe A, lors du renouvellement annuel de ce programme en mai 2015.

L'encours des titrisations placées représente 1 103 millions d'euros au 30 juin 2016. Cet encours est en décroissance, en raison de l'amortissement de certaines transactions.

De plus, le groupe PSA Banque France bénéficie de financements collatéralisés obtenus auprès de la BCE dans le cadre des différentes opérations de refinancement TLTRO I et de la première série de TLTRO II de fin juin 2016 pour un total de 950 millions d'euros (cf. Note 12 des comptes consolidés).

- la perte par le groupe PSA Banque France de son statut bancaire,
- le non-respect du niveau réglementaire pour le ratio de fonds propres Common Equity Tier One.

Par ailleurs, le groupe PSA Banque France dispose d'une sécurité financière solide qui s'appuie sur le support de Santander Consumer Finance et d'une réserve de liquidité de 220 millions d'euros au 30 juin 2016, sous forme d'actifs liquides de grande qualité (« High Quality Liquid Assets ») composés uniquement de réserves auprès de la banque centrale, donc de niveau 1, suivant la classification pour le calcul du « Liquidity Coverage Ratio » (LCR). Le ratio de liquidité LCR consolidé du groupe PSA Banque France s'établit à 111% au 30 juin 2016.

Au 30 juin 2016, le groupe PSA Banque France détient sur ses clients des engagements de financements donnés en faveur de la clientèle à hauteur de 429 millions d'euros. En outre, le montant des engagements de garantie donnés en faveur de la clientèle se monte à 8 millions d'euros (cf. Note 18 des comptes consolidés).

### 1.4.5 Notations de crédit

Après la mise en place du partenariat entre Banque PSA Finance et Santander Consumer Finance, *Moody's Investors Service* a attribué au groupe PSA Banque France le 23 décembre 2015 la notation Baa2/P2 assortie d'une perspective positive.

Cette notation a été confirmée le 15 avril 2016 par *Moody's Investors Service*.

La notation du groupe PSA Banque France est liée au support de Santander Consumer Finance, à celle du groupe PSA et à son niveau d'activité ainsi qu'à la structure financière de la banque.

Toute révision de notation est susceptible d'affecter la capacité à obtenir des financements à court, à moyen et à long terme.

#### NOTATIONS CREDIT

	Programmes actifs	Plafonds au 30 juin 2016 (en millions d'euros)	Encours au 30 juin 2016
<b>Moody's</b>			
	<b>Court terme</b>		
P2	CD/NEU CP	1 000	67
	<b>Long terme</b>		
Baa2	BMTN/NEU MTN	500	0
Baa2	EMTN	4 000	0

### 1.4.6 Fonds propres et exigence de fonds propres

Au 6 avril 2009, Banque PSA Finance a obtenu de l'Autorité de Contrôle Prudentiel (ex Commission Bancaire devenue « ACPR », Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution) l'autorisation d'utiliser les approches internes « avancées » du risque de crédit (« IRBA », Internal Rating Based Advanced) pour le calcul des exigences de fonds propres réglementaires sur le portefeuille retail ainsi que les approches internes « fondation » du risque de crédit (« IRBF », Internal Rating Based Foundation) pour le portefeuille corporate. Cette mesure est effective depuis le 1er janvier 2009 en France et s'applique au groupe PSA Banque France.

Dans ce cadre, le règlement 575/2013/UE et la directive 2013/36/UE du Parlement Européen et du Conseil ont introduit une nouvelle réglementation bancaire depuis le 1er janvier 2014 pour les banques des pays de l'Union Européenne, appelée « paquet CRD4 ».

Cette réforme dite de Bâle III, qui constitue la réponse du comité de Bâle à la crise financière, vise principalement à :

- renforcer le niveau et la qualité des fonds propres de catégorie 1 (« Core tier 1 ») ;
- renforcer les exigences prudentielles concernant le risque de contrepartie ;
- mettre en place un ratio de levier (« leverage ratio ») ;
- améliorer la gestion du risque de liquidité par la création de deux ratios de liquidité (ratio de liquidité à un mois, LCR, applicable à compter du 1er octobre 2015 et ratio de liquidité à un an « Net Stable Funding Ratio – NSFR », applicable à compter de 2018).

Les fonds propres prudentiels consolidés du groupe PSA Banque France sont calculés conformément à cette nouvelle réglementation. Ainsi, la différence négative entre le montant des dépréciations et des pertes attendues (calculée par méthode

statistique) est désormais déduite directement des fonds propres de base de catégorie 1.

Dans le cadre de la mise en œuvre de la coopération de Banque PSA Finance avec Santander Consumer Finance, au sein des sociétés communes, Banque PSA Finance et Santander Consumer Finance ont pour objectif de réutiliser les modèles de notation interne développés par Banque PSA Finance, après validation par une unité de validation indépendante (l'Internal Validation Team du groupe Santander) et l'intégration de principes de gouvernance décidés conjointement par les 2 partenaires, et après accord des autorités de supervision compétentes.

En ce qui concerne le groupe PSA Banque France, la BCE a autorisé temporairement le maintien de l'utilisation des méthodes internes pour le calcul des actifs pondérés et un plan d'actions très important a été mis en œuvre afin de permettre l'intégration du système de notation interne du groupe PSA Banque France dans le périmètre de consolidation de Santander Consumer France en respectant les standards du groupe Santander. A l'issue de ce plan, le système de notation interne du groupe PSA Banque France sera réexaminé par la BCE avant qu'une autorisation définitive soit accordée.

Parallèlement au processus de réutilisation des modèles internes existants, le groupe PSA Banque France est engagé dans le processus de validation du traitement des expositions corporate réseau en méthode avancée (IRBA), alors qu'elles étaient traitées jusqu'ici en méthode fondation.

Dans le cadre de l'application de cette nouvelle réglementation Bâle III, le groupe PSA Banque France possède une position financière robuste. Au 30 juin 2016, le ratio de fonds propres Bâle III CRD4 au titre du pilier I atteignait ainsi 12,84%. Les fonds propres prudentiels Bâle III ressortaient à 889 millions d'euros, tenant compte de la déduction de l'écart dépréciations comptables / pertes attendues sur périmètre IRB

(-43 millions d'euros), et les exigences de fonds propres s'établissaient à 554 millions d'euros.

Le risque opérationnel est traité en méthode standard, l'exigence en fonds propres est ainsi calculée à partir de l'application d'un ratio de 12% sur le Produit Net Bancaire retail et un ratio de 15% sur le Produit Net Bancaire des autres segments d'actifs.

Par ailleurs, conformément aux dispositions du Règlement 575/2013/UE précité, comme les fonds propres Bâle III du groupe PSA Banque France sont supérieurs au plancher de 80% des fonds propres Bâle I, il n'y a pas d'exigence additionnelle de fonds propres au titre du plancher Bâle I.

## EXIGENCE DE FONDS PROPRES

(en millions d'euros)	30 juin 2016	31 déc. 2015
<b>Risque de crédit</b>		
Méthode standard	67	79
Méthode de Notation Interne Fondation (IRBF)	245	221
Méthode de Notation Interne Avancée (IRBA)	193	183
<b>s/s total</b>	<b>505</b>	<b>483</b>
EFP au titre du risque opérationnel (méthode standard)	49	49
EFP au titre du risque de change (titres participation hors Zone Euro)	0	0
<b>Total des Exigences de Fonds Propres "Bâle" (A)</b>	<b>554</b>	<b>532</b>
Base équivalent risques : (A)/0,08=(B)	6 925	6 652
<b>Fonds propres prudentiels "Bâle" (C)</b>	<b>889</b>	<b>886</b>
<b>dont Complément de perte attendue vs dépréciation comptable IFRS</b>	<b>-43</b>	<b>-47</b>
<b>Taux "Bâle" : (C)/(B)</b>	<b>12,84%</b>	<b>13,32%</b>

L'ensemble des données nécessaires à la modélisation et aux calculs du risque de crédit est issu des applicatifs de gestion. Ces derniers alimentent les bases communes de risques BRC (Base Risque Centrale pour le retail) et BUIC (base corporate) qui permettent un suivi homogène de l'ensemble des paramètres de risque du groupe PSA Banque France.

Les informations issues des bases de risques alimentent l'outil central de gestion des fonds propres. Parallèlement, certaines données comptables sont également intégrées à cet outil central. Après une phase de réconciliation des données de gestion et comptables, les exigences en fonds propres sont calculées à partir de l'outil précité et les états réglementaires sont produits.

## 1.5 Facteurs de risque et gestion des risques

L'identification, la mesure, la maîtrise et la surveillance des risques du groupe PSA Banque France sont assurées par la nouvelle direction des risques qui a été constituée suite à la création de la coopération entre Banque PSA Finance et Santander Consumer Finance. Le directeur des risques est membre du comité de direction et il rend également compte de ses missions au comité d'audit et risques.

La gouvernance des risques couvre notamment leur pilotage, la validation des méthodes ou modèles de mesure ainsi que la fixation du niveau de risque souhaitable. Cette gouvernance tient compte, en premier lieu, du recensement des risques et de l'évaluation de leur criticité potentielle compte tenu des politiques de gestion retenues, ainsi que du contexte conjoncturel.

Ces différents éléments sont présentés, analysés et décidés au sein de comités présidés par la direction des risques: le comité de gestion et contrôle des risques, le comité crédit et les comités avec les marques.

La direction des risques participe aussi aux Comités d'Asset and Liability Management (ALCO) et d'opérations et recouvrement. Les membres de l'organe exécutif sont soit partie prenante à ces comités, soit sont informés de leur teneur.

Le modèle de gestion des risques a aussi comme pilier fondamental, les politiques des risques qui ont été définies par la direction des risques et validées par le Conseil d'Administration du groupe PSA Banque France en 2015. Dans ce cadre, la gestion des risques est sous-tendue par les principes suivants:

- intégration de la culture de risques dans l'organisation, de manière que l'ensemble des attitudes, des valeurs, des compétences et des instructions relatives à l'activité soit intégré dans tous les processus ;
- implication de la direction générale dans la gestion et le contrôle des risques ;
- indépendance de la fonction risque des autres métiers et séparation entre les services générateurs de risques et les services chargés de contrôler et surveiller les risques. Ces derniers, ayant l'autorité

suffisante et un accès direct au management et aux instances responsables de la définition de la stratégie de risques ;

- prise en compte globale des risques pour élaborer une vision complète du risque assumé. Comprendre les relations entre les différents types de risques et fournir leur évaluation globale ;
- anticipation et prévisibilité : l'évaluation des risques a essentiellement une fonction d'anticipation ;
- décisions par les organismes collégiaux en incluant dans le processus de décision une variété de points de vue méthodologiques proportionnés à l'impact

potentiel de la décision et à la complexité des facteurs qui entrent en jeu ;

- limitation des risques par l'établissement de limites objectives et vérifiables avec une infrastructure de gestion, de contrôle et de reporting qui garantit leur efficacité.

Le groupe PSA Banque France est soumis à plusieurs facteurs de risque dont l'identification et l'évaluation sont cruciales dans le modèle de gestion des risques.

## 1.6 Contrôle interne

Conformément à l'arrêté du 3 novembre 2014, relatif au contrôle interne des établissements de crédit, le dispositif de contrôle interne mis en œuvre par le groupe PSA Banque France s'articule autour des fonctions du contrôle permanent et du contrôle périodique, et d'un premier niveau de responsabilité qui a pour cadre les unités opérationnelles.

Le groupe PSA Banque France a défini dans une charte les principes fondamentaux d'organisation et de fonctionnement de son dispositif de contrôle interne. La charte de contrôle interne fixe les organisations, les moyens, les champs d'action et les missions, ainsi que les modalités de fonctionnement du dispositif de contrôle du groupe PSA Banque France.

### 1.6.1 Le dispositif de contrôle permanent

#### 1.6.1.1 Les contrôles de premier niveau, socle du dispositif de contrôle interne

Ces contrôles se situent au sein des structures opérationnelles. Les contrôles y sont exercés par l'ensemble des salariés dans le cadre de leurs activités quotidiennes, en application de procédures intégrant

les divers contrôles à effectuer, ou par des agents dédiés à ces fonctions au sein même de ces structures. Les contrôles de premier niveau font l'objet d'une surveillance par les organes du contrôle permanent.

#### 1.6.1.2 Le contrôle permanent

Contrôle de deuxième niveau, cette fonction est en charge de différentes missions :

- le contrôle de la conformité
- le contrôle permanent des risques des entités du groupe, y compris celui des prestations externalisées.

La fonction conformité assure la prévention, le contrôle et la surveillance permanente des risques de non-conformité. Elle veille notamment au respect des obligations relatives à la protection des données, à la lutte contre le blanchiment des capitaux, et à la conformité des produits nouveaux ou modifiés de façon significative. Elle met en œuvre les outils et formations appropriés. Elle est enfin responsable de la veille réglementaire.

Les missions de contrôle des risques opérationnels portent sur :

- l'évaluation récurrente du niveau de maîtrise des risques opérationnels atteint par les dispositifs de contrôle mis en œuvre dans les entités du groupe, ainsi que chez les prestataires ;
- l'exercice de contrôles spécifiques de deuxième niveau dans l'ensemble des structures ;
- l'animation d'un dispositif de certification d'auto-évaluation des contrôles de premier niveau, par

lequel les responsables opérationnels attestent de l'exécution et du résultat de contrôles clés sur les risques majeurs. Ce dispositif couvre la comptabilité, les activités de refinancement et de trésorerie ainsi que la sécurité des accès aux principales applications informatiques du groupe PSA Banque France.

- la formalisation et le suivi des recommandations ;
- la collecte, l'analyse et le suivi des pertes et incidents opérationnels, enregistrés dans la cartographie des risques.

Ces fonctions contrôlent notamment l'exécution régulière par les opérationnels des contrôles clés de premier niveau effectués sur les risques identifiés comme majeurs.

Une cartographie des risques est maintenue par la fonction de gestion des risques, qui recense l'ensemble des risques auxquels le groupe PSA Banque France est exposé. Elle contribue à vérifier la robustesse du dispositif de contrôle du groupe PSA Banque France, en mettant en regard les risques bruts identifiés, les pertes liées à ces risques ainsi que le résultat des contrôles de deuxième niveau et enfin le risque résiduel.

## 1.6.2 Le dispositif de contrôle périodique

Le contrôle périodique, contrôle de troisième niveau, vérifie la conformité des opérations, le niveau de risque, le respect des procédures et l'efficacité du contrôle permanent.

Il est exercé par les équipes d'audit sous forme de missions ponctuelles conduites selon un plan triennal couvrant l'ensemble des organisations et entités du

groupe PSA Banque France, y compris la sous-traitance.

En rendant compte de ses activités aux dirigeants effectifs, au Conseil d'Administration et au comité d'audit et risques, il contribue à l'amélioration des processus et à la maîtrise des risques du groupe PSA Banque France.

## 1.6.3 La surveillance du dispositif par les organes délibérant et exécutif

Le dispositif de contrôle interne est suivi par les organes délibérant et exécutif, notamment par la tenue de comités.

Le Conseil d'Administration veille à la maîtrise des principaux risques encourus par le groupe PSA Banque France et s'assure de la fiabilité du dispositif de contrôle interne. Par l'intermédiaire du comité d'audit et risques, il examine les principaux enseignements issus de la surveillance des risques et des travaux des contrôles périodiques et permanents.

Le comité d'audit et risques du groupe PSA Banque France priorise ses missions en fonction des risques identifiés. Parmi ses prérogatives se trouvent la planification, supervision et revue des audits internes, et la revue du plan d'audit des commissaires aux comptes. Il est aussi responsable de la résolution des faiblesses potentielles dans les contrôles internes identifiées par les auditeurs externes.

Le comité d'audit et risques s'assure également du respect de la conformité aux exigences

réglementaires, Bâle III entre autres, et de la mise en place des mesures de conformité à ces normes. Enfin, le comité d'audit et risques passe en revue les comptes consolidés de la Banque ainsi que les états financiers respectifs des filiales du groupe à la lumière des méthodes comptables utilisées.

Le cas échéant, le comité peut demander à consulter le Président de PSA Banque France, les directeurs généraux ainsi que les commissaires aux comptes ou toute autre personne utile à l'exercice de sa fonction. Plusieurs fois par an, le Président du comité d'audit et risques reçoit les représentants des contrôles périodiques et permanents et de la filière risques.

L'organe exécutif est responsable de la définition et de la mise en œuvre du dispositif de contrôle interne. Par l'intermédiaire des comités contrôle et des comités conformité réunis trimestriellement, il en surveille le bon fonctionnement et veille à l'adéquation des missions et des moyens.

## 1.6.4 La base organisationnelle du contrôle interne de la Banque

Les processus de contrôle s'appuient sur un ensemble de contrôles réguliers qui s'exerce au moyen de délégations applicables aux entités opérationnelles. Ces délégations concernent notamment les opérations bancaires et financières, les accords de crédit, les conditions appliquées à la clientèle, les nouveaux produits et les engagements de dépenses.

Dans le cadre du comité d'audit et risques ou dans le cadre de comités opérationnels, les principales orientations de la Banque sont précisées et mises en œuvre. Ces comités spécifiques concernent notamment les risques de crédit, où sont examinées les évolutions des impayés et des pertes, analysées les performances des outils de sélection du risque pour les portefeuilles retail et entreprise (flottes et réseaux de distribution).

Au cours de ces comités, sont également présentés pour décision :

- les évolutions du dispositif Bâle III ;
- les marges relatives à l'activité de financement ;
- les produits et processus, y compris les risques associés ;
- les dossiers de financement des réseaux et des flottes d'entreprises examinés soit au niveau d'un comité de crédit du groupe Santander, soit au niveau du comité de crédit du groupe PSA Banque France selon les délégations en vigueur ;
- le suivi et l'examen des résultats de la politique mise en œuvre dans le cadre du refinancement, et de la gestion des risques de liquidité, taux et change ;
- le suivi de la politique de sécurité en matière informatique ;
- les travaux de la conformité.

## 1.7 Renseignements à caractère général concernant PSA Banque France et actionariat

### 1.7.1 Présentation générale

Dénomination sociale :  
PSA BANQUE FRANCE

Nationalité : française

Siège social : 9 rue Henri Barbusse,  
92230 Gennevilliers, France  
Tél. : + 33 (0) 1 46 39 65 55

Forme juridique : Société Anonyme à Conseil d'Administration dont les actions ne sont pas négociables sur un marché réglementé.

Registre et numéro d'identification : PSA Banque France est immatriculée au R.C.S. Nanterre sous le numéro 652 034 638.

- N° Siren : 652 034 638
- N° Siret : 652 034 638 00039
- Code APE/NAF : 6419Z

PSA Banque France est un établissement de crédit agréé sous la supervision principale du régulateur bancaire européen, la Banque Centrale Européenne depuis décembre 2015 et du régulateur français, l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution pour les questions relevant de sa compétence.

Date de constitution et durée : PSA Banque France (SOFIB à l'origine) a été constituée le 24 juin 1965, elle est immatriculée depuis le 20 juillet 1965. La date d'expiration de la Société est le 31 décembre 2064.

L'objet social de la société est celui d'une banque de plein exercice.

Exercice social : l'exercice social commence le 1er janvier et se clôture le 31 décembre de chaque année.

### 1.7.2 Capital

Actionariat : au 30 juin 2016, le capital social de l'entité PSA Banque France s'établit à 144 842 528 euros divisé en 9 052 658 actions de 16 euros chacune entièrement libérée dont la répartition est paritaire entre :

- Banque PSA Finance qui détient 4 526 329 actions et le même nombre de droits de vote, et
- Santander consumer France qui détient 4 526 329 actions et le même nombre de droits de vote.

Modifications intervenues dans la répartition du capital dans les 3 dernières années : entrée au capital de PSA Banque France de Santander Consumer France le 2 février 2015 à hauteur de 50%.

### 1.7.3 Conseil d'administration et organes de direction

Le Conseil d'Administration de PSA Banque France est composé de six membres, soit trois choisis par chacun des deux actionnaires. Pour les trois premières années de la coopération entre Banque PSA Finance et Santander Consumer France la Présidence du Conseil est assurée par un administrateur désigné par Santander Consumer France, tout comme le mandat du Directeur Général Délégué. Banque PSA Finance a désigné de son côté le Directeur Général de la Banque. A l'issue de la première période de trois ans de coopération, ce principe sera inversé. Une rotation desdites fonctions interviendra ainsi tous les trois ans entre les partenaires. 5 Conseils d'Administration se

sont tenus au cours du premier semestre 2016. La gouvernance du groupe PSA Banque France résulte de l'application des accords conclus entre les deux actionnaires qui se conforme strictement aux obligations légales et réglementaires en vigueur. Ainsi Mme le Président avec son Conseil et ses Comités spécialisés exercent la surveillance de l'activité de PSA Banque France pilotée par le Directeur Général, le Directeur Général Délégué, le Comité de Direction et les Comités opérationnels. A ce jour, il n'existe aucun conflit d'intérêt entre les obligations des membres des organes de direction et leurs intérêts privés à l'égard du groupe PSA Banque France.

## 1.7.4 Responsables du contrôle des comptes

### **Ernst & Young Audit**

1/2, place des Saisons,  
92400 Courbevoie – Paris La Défense 1,  
société à capital variable enregistrée au R.C.S. de  
Nanterre n° 344 366 315

Commissaire aux comptes membre de la Compagnie  
régionale de Versailles

Durée du mandat : six ans

Date de fin de mandat : exercice comptable 2016

Représentée au 30 juin 2016 par Luc Valverde

### **Mazars**

61 rue Henri Régault,  
92400 Courbevoie,  
société anonyme au capital de 8 320 000 €, enregistrée  
au R.C.S. de Nanterre n° 784 824 153

Commissaire aux comptes membre de la Compagnie  
régionale de Versailles

Durée du mandat : six ans

Date de fin de mandat : exercice comptable 2019

Représentée au 30 juin 2016 par Anne Veaute

## 2

# COMPTES CONSOLIDES AU 30 JUIN 2016

2.1	Bilan consolidé	22
2.2	Compte de résultat consolidé	23
2.3	Résultat net et produits et charges comptabilisés directement en capitaux	24
2.4	Tableau de variation des capitaux propres consolidés	24
2.5	Tableau des flux de trésorerie consolidés	25
2.6	Notes aux états financiers consolidés	26
2.7	Rapport des Commissaires aux Comptes sur l'information financière semestrielle	55

## 2.1 Bilan consolidé

<i>(en milliers d'euros)</i>	<b>30.06.2016</b>	<b>31.12.2015</b>
<b>Actif</b>		
Caisse, banques centrales, CCP (Note 3)	237 132	98 378
Actifs financiers à la juste valeur par résultat (Note 4)	4 477	3 188
Instruments dérivés de couverture (Note 5)	122	3 969
Actifs financiers disponibles à la vente (Note 6)	3	132 922
Prêts et créances sur les établissements de crédit (Note 7)	587 442	662 878
Prêts et créances sur la clientèle (Notes 8 et 26)	8 887 893	8 254 557
Ecart de réévaluation des portefeuilles couverts en taux (Note 16.1)	(638)	3 520
Actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance	-	-
Actifs d'impôts courants (Note 27.1)	1 354	893
Actifs d'impôts différés (Note 27.1)	1 168	1 834
Comptes de régularisation et actifs divers (Note 9)	198 304	162 586
Participations dans les entreprises mises en équivalence	-	-
Immobilisations corporelles	5 207	5 331
Immobilisations incorporelles	-	-
Ecarts d'acquisition	-	-
<b>Total de l'actif</b>	<b>9 922 464</b>	<b>9 330 056</b>
<b>Passif</b>		
Banques centrales, CCP	73	-
Passifs financiers à la juste valeur par résultat (Note 10)	3 189	3 196
Instruments dérivés de couverture (Note 11)	4 099	1 496
Dettes envers les établissements de crédit (Note 12)	5 432 866	4 772 750
Dettes envers la clientèle (Note 13)	1 631 126	1 369 609
Dettes représentées par un titre (Note 14)	1 170 223	1 541 761
Ecart de réévaluation des portefeuilles couverts en taux (Note 16.1)	1 020	(56)
Passifs d'impôts courants (Note 27.1)	1 347	17 472
Passifs d'impôts différés (Note 27.1)	260 662	257 372
Comptes de régularisation et passifs divers (Note 15)	399 993	267 726
Provisions	16 421	15 936
Dettes subordonnées	-	-
Capitaux propres	1 001 445	1 082 794
- Capitaux propres part du groupe	1 001 445	1 082 794
- Capital et réserves liées	743 617	892 103
- Réserves consolidées	259 381	191 433
- dont résultat net - part du groupe	69 555	132 458
- Produits et charges comptabilisés directement en capitaux propres	(1 553)	(742)
- Intérêts minoritaires	-	-
<b>Total du passif</b>	<b>9 922 464</b>	<b>9 330 056</b>

## 2.2 Compte de résultat consolidé

(en milliers d'euros)	30.06.2016	30.06.2015	31.12.2015
<b>Intérêts nets sur opérations financières avec la clientèle</b>	<b>194 879</b>	<b>216 556</b>	<b>411 566</b>
- Intérêts et produits au coût amorti (Note 19)	197 360	219 739	423 636
- Variation de juste valeur des crédits couverts en risque de taux	(4 158)	(10 527)	(8 282)
- Intérêts des instruments financiers de couverture	(4 249)	(6 420)	(12 555)
- Variation de juste valeur des instruments financiers de couverture	41	3 646	1 271
- Intérêts et charges assimilées	(199)	(678)	(1 151)
- Autres produits et charges	6 084	10 796	8 647
<b>Intérêts et produits nets de placements</b>	<b>3</b>	<b>(340)</b>	<b>(233)</b>
- Intérêts et dividendes sur titres de placements	-	(344)	(237)
- Variation de juste valeur des titres avec option juste valeur	-	-	-
- Gains / pertes sur opérations des portefeuilles de placement	3	4	4
- Frais d'acquisition	-	-	-
<b>Coût net de refinancement</b>	<b>(32 268)</b>	<b>(50 554)</b>	<b>(83 306)</b>
- Intérêts et produits sur opérations interbancaires (Note 20)	7	5 745	5 746
- Intérêts sur emprunts auprès des établissements de crédits (Note 21)	(10 641)	(31 721)	(44 596)
- Intérêts sur dettes représentées par un titre (Note 22)	(4 771)	(13 839)	(22 131)
- Intérêts sur comptes d'épargne (Note 23)	(14 505)	(6 930)	(15 832)
- Charges sur engagements de financement reçus	(550)	1	(1)
- Variation de juste valeur du refinancement couvert en risque de taux	(1 076)	-	56
- Intérêts des instruments financiers de couverture	92	(11)	(17)
- Variation de juste valeur des instruments financiers de couverture	1 081	(2)	(61)
- Variation de juste valeur du refinancement avec option juste valeur	-	-	-
- Frais d'émission	(1 905)	(3 797)	(6 470)
<b>Gains et pertes nets sur opérations de trading</b>	<b>-</b>	<b>23</b>	<b>27</b>
- Opérations de taux	-	3	-
- Opérations de change	-	20	27
<b>Gains et pertes nets sur actifs financiers disponibles à la vente</b>	<b>(73)</b>	<b>1</b>	<b>(137)</b>
<b>Marge sur autres prestations de services (Note 24)</b>	<b>42 056</b>	<b>39 865</b>	<b>81 458</b>
- Produits	43 325	41 213	84 310
- Charges	(1 269)	(1 348)	(2 852)
<b>Produit Net Bancaire</b>	<b>204 597</b>	<b>205 551</b>	<b>409 375</b>
<b>Charges générales d'exploitation (Note 25)</b>	<b>(80 883)</b>	<b>(71 553)</b>	<b>(148 289)</b>
- Personnel	(29 778)	(28 160)	(57 125)
- Autres charges générales d'exploitation	(51 105)	(43 393)	(91 164)
<b>Dotations aux amortissements et dépréciation des immobilisations incorporelles et corporelles</b>	<b>(871)</b>	<b>(750)</b>	<b>(1 671)</b>
<b>Gains ou pertes sur titres de participation consolidables et autres actifs immobilisés</b>	<b>(132)</b>	<b>(132)</b>	<b>(191)</b>
<b>Résultat brut d'exploitation</b>	<b>122 711</b>	<b>133 116</b>	<b>259 224</b>
<b>Coût du risque (Note 26)</b>	<b>(3 977)</b>	<b>(45 559)</b>	<b>(61 230)</b>
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>118 734</b>	<b>87 557</b>	<b>197 994</b>
Quote-part du résultat net des entreprises mises en équivalence	-	-	-
Variation de valeur des écarts d'acquisition	-	-	-
Charges des engagements sociaux	(105)	(98)	(186)
Produits des engagements sociaux	-	1	1
Autres éléments hors exploitation	-	(6 107)	(6 419)
<b>Résultat avant impôt</b>	<b>118 629</b>	<b>81 353</b>	<b>191 390</b>
Impôt sur les bénéfices (Note 27)	(49 074)	(24 925)	(58 932)
<b>Résultat net</b>	<b>69 555</b>	<b>56 428</b>	<b>132 458</b>
- dont intérêts minoritaires	-	-	-
- dont part du groupe	69 555	56 428	132 458
<i>Résultat par action (en euros)</i>	<i>7,68 €</i>	<i>6,23 €</i>	<i>14,63 €</i>

## 2.3 Résultat net et produits et charges comptabilisés directement en capitaux propres

	30.06.2016			30.06.2015			31.12.2015		
	Avant impôts	Impôts	Après impôts	Avant impôts	Impôts	Après impôts	Avant impôts	Impôts	Après impôts
<i>(en milliers d'euros)</i>									
<b>Résultat net</b>	118 629	(49 074)	69 555	81 353	(24 925)	56 428	191 390	(58 932)	132 458
- dont intérêts minoritaires			-			-			-
<b>Eléments recyclables par résultat</b>									
Réévaluation des actifs financiers disponibles à la vente	20	-	20	(20)	-	(20)	(20)	-	(20)
- dont évaluation reprise en résultat net	-	-	-	-	-	-	-	-	-
- dont évaluation directe par capitaux propres	20	-	20	(20)	-	(20)	(20)	-	(20)
<b>Eléments non recyclables par résultat</b>									
Ecart actuariels sur engagements de retraite	(1 267)	436	(831)	1 515	(522)	993	1 515	(522)	993
<b>Total des produits et charges comptabilisés directement en capitaux propres</b>	<b>(1 247)</b>	<b>436</b>	<b>(811)</b>	<b>1 495</b>	<b>(522)</b>	<b>973</b>	<b>1 495</b>	<b>(522)</b>	<b>973</b>
- dont intérêts minoritaires			-			-			-
<b>Total Résultat et produits et charges comptabilisés directement en capitaux propres</b>	<b>117 382</b>	<b>(48 638)</b>	<b>68 744</b>	<b>82 848</b>	<b>(25 447)</b>	<b>57 401</b>	<b>192 885</b>	<b>(59 454)</b>	<b>133 431</b>
- dont intérêts minoritaires			-			-			-
- dont part du groupe			68 744			57 401			133 431

## 2.4 Tableau de variation des capitaux propres consolidés

	Capital et réserves liées			Ecart d'évaluation - Part du groupe			Capitaux propres part du groupe	Capitaux propres part des minoritaires	Total capitaux propres consolidés
	Capital	Primes d'émission, d'apport et de fusion	Réserve légale et autres réserves	Réserves consolidées	Réévaluation des actifs financiers disponibles à la vente	Ecart actuariels sur engagements de retraite			
<i>(en milliers d'euros)</i>									
<b>Au 31 décembre 2014</b>	<b>71 354</b>	<b>684 940</b>	<b>5 108</b>	<b>59 212</b>	-	<b>(1 715)</b>	<b>818 899</b>	-	<b>818 899</b>
Affectation du résultat de l'exercice précédent	-	-	237	(237)	-	-	-	-	-
Résultat net et produits et charges comptabilisés directement en capitaux propres	-	-	-	56 428	-	-	56 428	-	56 428
Augmentation de capital de SOFIRA en numéraire	69 874	37 142	-	-	-	-	107 016	-	107 016
Augmentation de capital de PSA Banque France en numéraire	3 615	19 833	-	-	-	-	23 448	-	23 448
<b>Au 30 juin 2015</b>	<b>144 843</b>	<b>741 915</b>	<b>5 345</b>	<b>115 403</b>	-	<b>(1 715)</b>	<b>1 005 791</b>	-	<b>1 005 791</b>
Résultat net et produits et charges comptabilisés directement en capitaux propres	-	-	-	76 030	(20)	993	77 003	-	77 003
Augmentation de capital de SOFIRA en numéraire	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Augmentation de capital de PSA Banque France en numéraire	-	-	-	-	-	-	-	-	-
<b>Au 31 décembre 2015</b>	<b>144 843</b>	<b>741 915</b>	<b>5 345</b>	<b>191 433</b>	<b>(20)</b>	<b>(722)</b>	<b>1 082 794</b>	-	<b>1 082 794</b>
Affectation du résultat de l'exercice précédent	-	-	82	(82)	-	-	-	-	-
Résultat net et produits et charges comptabilisés directement en capitaux propres	-	-	-	69 555	20	(831)	68 744	-	68 744
Dividendes versés à Santander Consumer Finance	-	(74 284)	-	(763)	-	-	(75 047)	-	(75 047)
Dividendes versés à Banque PSA Finance	-	(74 284)	-	(763)	-	-	(75 047)	-	(75 047)
<b>Au 30 juin 2016</b>	<b>144 843</b>	<b>593 347</b>	<b>5 427</b>	<b>259 381</b>	-	<b>(1 553)</b>	<b>1 001 445</b>	-	<b>1 001 445</b>

### En application de la méthode de la mise en commun d'intérêts (cf. Note 2, paragraphe A.5 du rapport annuel 2015) :

Le tableau ci-dessus présente les activités du groupe en intégrant dès 2014 la contribution des entités le constituant, le capital et les réserves liées du nouvel ensemble reflétant dès 2014 les conséquences des opérations juridiques de regroupement réalisées en 2015 et décrites ci-après.

### Sur le plan juridique :

Au 31 décembre 2014, le capital social de PSA Banque France était de 9 600 000 euros, intégralement libéré ; il était divisé en 600 000 actions.

Au 31 décembre 2015, le capital social de PSA Banque France était de 144 842 528 euros, intégralement libéré ; il était divisé en 9 052 658 actions.

Il en est de même au 30 juin 2016, aucun mouvement n'ayant eu lieu sur la période.

Pour mémoire, le 30 janvier 2015 ont été constatées chez PSA Banque France :

- une augmentation de capital pour un montant de 131 627 216 euros, par voie d'émission de 8 226 701 actions ordinaires nouvelles d'une valeur de 16 euros chacune en rémunération des apports en nature (apport des titres SOFIRA et CREDIPAR par Banque PSA Finance) ;
- une prime d'apport d'un montant de 722 082 615,23 euros correspondant à la différence entre la valeur des apports, soit 853 709 831,23 euros, et la valeur nominale des actions émises en rémunération des apports, soit 131 627 216 euros ;
- une augmentation de capital en numéraire d'un montant nominal de 3 615 312 euros par voie d'émission, avec maintien du droit préférentiel de souscription, de 225 957 actions de 16 euros de valeur nominale chacune, assortie d'une prime d'émission totale de 19 832 904,52 euros.

Conformément à l'amendement IAS 1 Présentation des états financiers - Informations sur le capital, les informations requises sont données dans le paragraphe "Fonds propres et exigence de fonds propres" du rapport de gestion.

## 2.5 Tableau des flux de trésorerie consolidés

<i>(en milliers d'euros)</i>	<b>30.06.2016</b>	<b>30.06.2015</b>	<b>31.12.2015</b>
<b>Résultat net revenant au groupe PSA Banque France</b>	<b>69 555</b>	<b>56 428</b>	<b>132 458</b>
Elimination des résultats sans effet sur la trésorerie			
- Variation des autres provisions et amortissements	867	2 652	6 098
- Variation des impôts différés	4 392	(19 016)	(23 974)
- Résultats sur cessions	132	132	191
<b>Marge brute d'autofinancement</b>	<b>74 946</b>	<b>40 196</b>	<b>114 773</b>
Augmentation/Diminution liée à des			
- prêts et créances sur les établissements de crédit	(1)	3 934 161	3 934 158
- dettes envers les établissements de crédit	661 141	(3 373 669)	(2 903 878)
Variation des créances sur la clientèle	(629 388)	(290 892)	(159 868)
Augmentation/Diminution liée à des			
- dettes envers la clientèle	261 516	1 101 188	1 161 838
- actifs financiers à la juste valeur par résultat	(1 290)	12 888	12 373
- passifs financiers à la juste valeur par résultat	(9)	(12 895)	(12 357)
- instruments dérivés de couverture	6 451	(10 486)	(7 974)
- dettes représentées par un titre	(371 537)	(1 735 424)	(2 169 940)
Variation des autres actifs d'exploitation	(90 814)	90 087	113 144
Variation des autres passifs d'exploitation	170 335	85 999	(91 226)
<b>Total flux net de trésorerie généré par l'activité opérationnelle</b>	<b>81 350</b>	<b>(158 847)</b>	<b>(8 957)</b>
Acquisitions de filiales	-	-	-
Cessions de filiales	-	-	-
Acquisitions d'immobilisations	(1 866)	(1 676)	(3 636)
Cessions d'immobilisations	987	761	1 663
Effet des variations de périmètre	-	-	-
<b>Total flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement</b>	<b>(879)</b>	<b>(915)</b>	<b>(1 973)</b>
Dividendes versés à Santander Consumer France	(75 047)		
Dividendes versés à Banque PSA Finance	(75 047)	-	-
Augmentation de capital	-	128 334	128 750
<b>Total flux net de trésorerie lié aux opérations financières</b>	<b>(150 093)</b>	<b>128 334</b>	<b>128 750</b>
Effets des variations de cours de change	-	-	-
<b>Variation de la trésorerie</b>	<b>(69 622)</b>	<b>(31 428)</b>	<b>117 820</b>
<b>Trésorerie à l'ouverture</b>	<b>894 194</b>	<b>776 375</b>	<b>776 375</b>
Caisse, Banques centrales, CCP	98 378	10	10
Bons du Trésor (Note 6)	132 939	-	-
Comptes courants et prêts au jour le jour	662 877	776 365	776 365
<b>Trésorerie à la clôture</b>	<b>824 572</b>	<b>744 947</b>	<b>894 195</b>
Caisse, Banques centrales, CCP (Note 3)	237 132	433	98 378
Bons du Trésor (Note 6)	-	-	132 939
Comptes courants et prêts au jour le jour (Note 7)	587 440	744 514	662 878

## 2.6 Notes aux états financiers consolidés

### Notes annexes

<b>Note 1</b>	Faits marquants de la période et structure du Groupe	<b>27</b>
<b>Note 2</b>	Principes comptables	<b>28</b>
<b>Note 3</b>	Caisse, banques centrales, CCP	<b>30</b>
<b>Note 4</b>	Actifs financiers à la juste valeur par résultat	<b>30</b>
<b>Note 5</b>	Instruments dérivés de couverture - actifs	<b>31</b>
<b>Note 6</b>	Actifs financiers disponibles à la vente	<b>32</b>
<b>Note 7</b>	Prêts et créances sur les établissements de crédit	<b>33</b>
<b>Note 8</b>	Prêts et créances sur la clientèle	<b>34</b>
<b>Note 9</b>	Comptes de régularisation et actifs divers	<b>36</b>
<b>Note 10</b>	Passifs financiers à la juste valeur par résultat	<b>37</b>
<b>Note 11</b>	Instruments dérivés de couverture - passifs	<b>38</b>
<b>Note 12</b>	Dettes envers les établissements de crédit	<b>39</b>
<b>Note 13</b>	Dettes envers la clientèle	<b>39</b>
<b>Note 14</b>	Dettes représentées par un titre	<b>40</b>
<b>Note 15</b>	Comptes de régularisation et passifs divers	<b>41</b>
<b>Note 16</b>	Instruments financiers à terme	<b>42</b>
<b>Note 17</b>	Juste valeur des actifs et passifs financiers	<b>43</b>
<b>Note 18</b>	Autres engagements	<b>44</b>
<b>Note 19</b>	Intérêts et produits au coût amorti	<b>45</b>
<b>Note 20</b>	Intérêts et produits sur opérations interbancaires	<b>46</b>
<b>Note 21</b>	Intérêts sur emprunts auprès des établissements de crédit	<b>46</b>
<b>Note 22</b>	Intérêts et charges sur dettes représentées par un titre	<b>46</b>
<b>Note 23</b>	Intérêts sur comptes d'épargne	<b>47</b>
<b>Note 24</b>	Marge sur autres prestations de services	<b>47</b>
<b>Note 25</b>	Charges générales d'exploitation	<b>47</b>
<b>Note 26</b>	Coût du risque	<b>48</b>
<b>Note 27</b>	Impôt sur les bénéfices	<b>50</b>
<b>Note 28</b>	Information sectorielle	<b>52</b>
<b>Note 29</b>	Evénements postérieurs à la clôture	<b>54</b>

## Note 1

## Faits marquants de l'exercice et structure du groupe

### A. Faits marquants de l'exercice

#### Mise en place d'un partenariat entre Banque PSA Finance et Santander Consumer Finance

Banque PSA Finance et Santander Consumer Finance, la division de Banco Santander spécialisée dans le crédit à la consommation, ont annoncé le 10 juillet 2014 la signature d'un accord-cadre sur la constitution d'un partenariat qui porte sur onze pays en Europe.

Ce partenariat entre Banque PSA Finance et Santander Consumer Finance prend la forme de sociétés communes déjà constituées en 2015 s'agissant de la France, du Royaume-Uni, de l'Espagne, de la Suisse puis en 2016 de l'Allemagne, l'Autriche, la Belgique, l'Italie, les Pays-Bas (la Pologne restant à mettre en place), et d'un partenariat commercial au Portugal depuis le 1er août 2015. Cette opération renforce la compétitivité des marques du Groupe PSA leur permettant une meilleure pénétration du marché du financement automobile.

Le 2 février 2015, Banque PSA Finance et Santander Consumer Finance après en avoir reçu l'autorisation de la Banque Centrale Européenne le 28 janvier 2015, ont formalisé leur coopération pour réaliser conjointement des opérations bancaires en France au travers du groupe SOFIB dont la dénomination sociale a été changée en PSA Banque France courant 2016.

La coopération avec Santander Consumer Finance dynamise les activités du groupe PSA Banque France grâce notamment à des offres plus compétitives réservées aux clients et aux réseaux des marques Peugeot, Citroën et DS.

#### Changement d'actionnariat

Le 2 février 2015, Santander Consumer France a donc acquis 50% des actions constituant le capital social de PSA Banque France (SOFIB à l'origine), après que celle-ci ait acquis le 30 janvier 2015 la totalité des titres de participation composant le capital social des sociétés CREDIPAR et SOFIRA.

Ainsi, PSA Banque France est filiale à 50% de Banque PSA Finance et à 50% de Santander Consumer France, filiale de Santander Consumer Finance en France depuis le 2 février 2015.

PSA Banque France est consolidée par intégration globale par le groupe Santander.

Ce changement d'actionnariat s'est accompagné de la mise en place d'une gouvernance partagée de l'entreprise.

#### Stratégie de refinancement

Le groupe PSA Banque France bénéficiait en 2015 du financement intra-groupe fourni par Santander Consumer Finance suite à l'entrée au capital de SCF en février 2015, de financement apporté par la titrisation de créances, de l'activité d'épargne grand public auprès de la clientèle française, de lignes bancaires bilatérales et d'un accès aux opérations de refinancement de la Banque Centrale Européenne (BCE). La diversification du refinancement s'est poursuivie avec la mise en place au premier semestre 2016 de programmes d'émission de titres de créance négociables (à court et moyen terme) et d'obligations

moyen terme (EMTN). Les premières émissions de titres négociables à court terme (certificats de dépôt ou NEU CP) sont intervenues dès juin 2016.

#### Dépréciation de l'encours sain sans impayé

A partir de 2015, une dépréciation de l'encours sain sans impayé est constatée en application du principe des pertes encourues mais non encore signifiées (cf. paragraphe C.6.4 de la Note 2 – Principes comptables du rapport annuel 2015 de PSA Banque France). Ce changement d'estimation lié à l'homogénéisation des principes et méthodes comptables du nouvel actionnaire, à savoir Santander Consumer France entré dans le groupe PSA Banque France le 02 février 2015, a eu un impact de -28,7 millions d'euros sur le résultat à fin juin 2015 avant impôt du groupe PSA Banque France (cf. Note 26.2 – Evolution du coût du risque) et de -17,8 millions d'euros après impôt.

#### Méthode de constitution des comptes consolidés

La période comparative relative à l'exercice 2015 a été présentée en application de la méthode de mise en commun d'intérêts telle que décrite dans la Note 2.A.5 – Principes de consolidation ou encore dans le paragraphe 1.4.1 Définitions des concepts du rapport de gestion du rapport annuel 2015 de PSA Banque France et comme si ces transactions étaient intervenues depuis le 1er janvier 2015. L'exercice 2015 présente donc les activités du groupe en intégrant dès l'ouverture la contribution de ces entités, le capital du nouvel ensemble reflétant dès l'ouverture de 2015 les conséquences des opérations de regroupement réalisées le 2 février 2015.

### B. Evolution du périmètre

Aucune évolution du périmètre n'est à constater sur le premier semestre 2016.

## Note 2 Principes comptables

Les comptes consolidés semestriels au 30 juin 2016 sont établis conformément à la norme IAS 34 – Information financière intermédiaire, qui permet de présenter une sélection de notes annexes. Ces comptes consolidés condensés doivent être lus conjointement avec les comptes consolidés de l'exercice 2015.

Les principes comptables retenus pour l'élaboration des comptes consolidés semestriels au 30 juin 2016 sont identiques à ceux retenus pour l'exercice clos au 31 décembre 2015, à l'exception de l'application des nouveaux textes obligatoires : cf. ci-après le paragraphe « Nouveaux textes d'application obligatoire au 1er janvier 2016 ».

En application du Règlement européen CE n° 1606/2002 du 19 juillet 2002 sur l'application des normes comptables internationales à partir du 1er janvier 2005, le groupe PSA Banque France a établi ses comptes consolidés au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2015 conformément au référentiel IFRS (International Financial Reporting Standards), tel qu'adopté dans l'Union européenne et d'application obligatoire à cette date.

Le référentiel IFRS comprend les IFRS, les IAS (International Accounting Standard), ainsi que leurs interprétations IFRIC (International Financial Reporting Interpretations Committee) et SIC (Standing Interpretations Committee).

### Nouveaux textes IFRS et interprétations IFRIC d'application obligatoire à l'exercice ouvert le 1er janvier 2016

Les nouveaux textes d'application obligatoire au 1<sup>er</sup> janvier 2016 et appliqués par le groupe PSA Banque France sont les suivants :

#### - Améliorations annuelles des normes IFRS du cycle 2010-2012.

Ces améliorations annuelles ont pour objectif la résolution, non urgente mais nécessaire, de questions dont l'IASB a discuté au cours du cycle entamé en 2010, portant sur des passages des normes IFRS présentant des incohérences ou nécessitant d'être formulés plus clairement.

Les modifications de la norme IFRS 8 et des normes IAS 16, 24 et 38, correspondent à des éclaircissements ou à des corrections qui leur ont été apportées.

Les modifications des normes IFRS 2 et IFRS 3 modifient les exigences en vigueur ou fournissent des indications supplémentaires sur la mise en œuvre de ces exigences.

- **Amendements IAS 19** – Avantages du personnel – Régimes à prestations définies : cotisations des membres du personnel. Ces modifications visent à simplifier et à clarifier la comptabilisation des cotisations versées par des membres du personnel ou par des tiers à un régime à prestations définies.

- **Amendements IFRS 11** – Partenariats : Comptabilisation des acquisitions d'intérêts dans une entreprise commune. Les amendements publiés viennent préciser la manière de comptabiliser les acquisitions d'intérêts dans une entreprise commune dont l'activité constitue une entreprise au sens d'IFRS 3 - Regroupements d'entreprises.

- **Amendements IAS 16** – Immobilisations corporelles et **IAS 38** - Immobilisations incorporelles intitulés «Clarification sur les modes d'amortissement acceptables». L'IASB a précisé que l'utilisation d'une méthode d'amortissement

fondée sur les revenus n'est pas appropriée, car les revenus générés par une activité qui inclut l'utilisation d'un actif reflètent des facteurs autres que la consommation des avantages économiques liés à cet actif.

- **Amendements IAS 1** – Présentation des états financiers : Initiative concernant les informations à fournir. Ces modifications visent à encourager les entreprises à exercer un jugement professionnel pour déterminer quelles informations fournir dans leurs états financiers en application de la norme IAS 1.

#### - Améliorations annuelles des normes IFRS du cycle 2012-2014.

Ces améliorations annuelles ont pour objectif la résolution, non urgente mais nécessaire, de questions dont l'IASB a discuté au cours du cycle entamé en 2012, portant sur des passages des normes IFRS et IAS présentant des incohérences ou nécessitant d'être formulés plus clairement.

Les améliorations concernent les normes suivantes :  
- IFRS 5 – Actifs non courants détenus en vue de la vente et activités abandonnées ;  
- IFRS 7 – Instruments financiers : Informations à fournir ;  
- IAS 19 – Avantages du personnel ;  
- IAS 34 – Information financière intermédiaire

Ces textes n'ont pas d'impact significatif au niveau du groupe PSA Banque France.

### Nouveaux textes IFRS et interprétations IFRIC non applicables obligatoirement en Union européenne à l'exercice ouvert le 1er janvier 2016

L'impact potentiel des textes publiés par l'IASB ou l'IFRIC ainsi que des projets comptables de l'IASB ou l'IFRIC d'application obligatoire en Union européenne aux exercices ouverts après le 1er janvier 2016, non encore adoptés par l'Union européenne est en cours d'analyse, et notamment :

- **IFRS 15** – Produits des activités ordinaires tirés des contrats conclus avec des clients. Cette norme a été publiée dans sa version définitive par l'IASB en mai 2014. La date d'application obligatoire prévue par l'IASB est le 1<sup>er</sup> janvier 2018 sous réserve d'adoption par l'Union européenne. La norme IFRS 15 pose les principes de comptabilisation du chiffre d'affaires relatif aux contrats conclus avec des clients. Sont exclus les contrats qui relèvent de normes spécifiques : les contrats de location, les contrats d'assurance et les instruments financiers. Par conséquent, la majorité des revenus du groupe PSA Banque France sont exclus du périmètre de cette nouvelle norme. S'agissant des autres cas, il n'y a pas de modification significative attendue concernant les modalités de comptabilisation actuelles (commissions d'apporteurs notamment) pour le groupe PSA Banque France.

- **IFRS 9** – Instruments financiers, qui vise à remplacer IAS 39 – Instruments financiers. Cette norme a été publiée dans sa version définitive par l'IASB en juillet 2014.

La version finale de la norme IFRS 9 regroupe les 3 phases qui ont constitué le projet :

- la classification et l'évaluation des instruments financiers,
- la dépréciation des actifs financiers et
- la couverture des instruments financiers.

Les améliorations apportées par IFRS 9 incluent :  
- une approche logique et unique pour la classification et l'évaluation des actifs financiers

- qui reflète le modèle économique dans le cadre duquel ils sont gérés, ainsi que leurs flux de trésorerie contractuels,
- un modèle unique de dépréciation, prospectif, fondé sur les « pertes attendues »,
  - une approche sensiblement réformée de la comptabilité de couverture.

Les informations en annexe sont aussi renforcées. L'objectif global est d'améliorer l'information des investisseurs. IFRS 9 est applicable pour les exercices ouverts à compter du 1er janvier 2018 sous réserve d'adoption par l'Union européenne. Une application anticipée sera autorisée.

Les impacts de la norme IFRS 9 pour le groupe PSA Banque France sont en cours d'analyse.

**- IFRS 16 – Contrats de location.** Pendant plus de 10 ans, l'IASB a travaillé sur la refonte de la norme IAS 17 qui régit la comptabilisation des actifs loués, tant en crédit-bail / location financière, qu'en location opérationnelle, dans une optique de convergence avec le FASB. Le 13 janvier 2016, l'IASB a publié le texte définitif de la norme IFRS 16. Cette norme ne devrait pas générer d'impact foncièrement significatif pour le groupe PSA Banque France en tant que bailleur ; car le texte de la norme converge en effet avec les dispositions actuelles d'IAS 17. Des impacts sont cependant attendus pour les états financiers de certains des clients du groupe PSA Banque France, les preneurs devant fournir de nouvelles informations en annexe.

**Les autres textes sont sans impacts significatifs sur le groupe PSA Banque France.**

## Note 3 Caisse, banques centrales, CCP

(en milliers d'euros)	30.06.2016	31.12.2015
Caisse et CCP	1	-
Banque centrale (1)	237 131	98 378
- dont réserves obligatoires auprès de la Banque de France	17 018	10 716
<b>Total</b>	<b>237 132</b>	<b>98 378</b>

(1) Hors les réserves obligatoires, les dépôts complémentaires sur le compte Banque de France correspondent à un placement de type HQLA dans le cadre du respect du ratio de liquidité LCR.

## Note 4 Actifs financiers à la juste valeur par résultat

### 4.1 Analyse par nature

(en milliers d'euros)	30.06.2016	31.12.2015
<b>Produits à recevoir sur instruments financiers à terme de trading</b>	<b>113</b>	<b>58</b>
- dont entreprises liées avec le groupe Santander Consumer Finance	30	27
<b>Juste valeur des instruments financiers à terme de trading</b>	<b>7 064</b>	<b>3 130</b>
- dont entreprises liées avec le groupe Santander Consumer Finance	2 715	2 316
<b>Compensation de la juste valeur positive avec les appels de marge reçus</b>	<b>(2 700)</b>	<b>-</b>
<b>Total</b>	<b>4 477</b>	<b>3 188</b>

Les swaps classés en trading concernent les opérations de titrisation pour lesquelles des swaps en sens inverse se neutralisent systématiquement, sans impact sur le résultat (cf. Note 10).

### 4.2 Compensation des swaps de trading avec appel de marge - actifs

#### Pour 2016

(en milliers d'euros)	Montant brut actif		Montant net actif avant compensation	Compensation avec les appels de marge reçus	Montant après compensation dans le bilan
	Jambe gagnante du swap	Jambe perdante du swap			
<b>Swaps gagnants</b>					
<b>Produits à recevoir</b>	<b>113</b>	-	<b>113</b>	-	<b>113</b>
- swaps avec appel de marge	113	-	113	-	113
- swaps sans appel de marge	-	-	-	-	-
<b>Juste valeur positive</b>	<b>7 104</b>	<b>(40)</b>	<b>7 064</b>	-	<b>7 064</b>
- swaps avec appel de marge	3 123	(40)	3 083	-	3 083
- swaps sans appel de marge	3 981	-	3 981	-	3 981
<b>Compensation</b>	-	-	-	(2 700)	<b>(2 700)</b>
<b>Total à l'actif</b>	<b>7 217</b>	<b>(40)</b>	<b>7 177</b>	<b>(2 700)</b>	<b>4 477</b>
Appels de marge reçus sur swaps de trading (en produits constatés d'avance - cf. Note 15)	-	-	5 920	(2 700)	<b>3 220</b>
<b>Total au passif</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>5 920</b>	<b>(2 700)</b>	<b>3 220</b>

## Note 5 Instruments dérivés de couverture - actifs

### 5.1 Analyse par nature

(en milliers d'euros)	30.06.2016	31.12.2015
<b>Comptes d'ajustement sur engagements en devises</b>	-	-
<b>Produits à recevoir sur swaps de couverture</b>	2	95
<b>Juste valeur positive des swaps de couverture</b>	1 020	4 903
- des obligations (1)	-	4 892
- des emprunts	1 020	11
- des encours clientèle (Vente à crédit, Location avec option d'achat et Location longue durée)	-	-
<b>Compensation de la juste valeur positive avec les appels de marge reçus (cf. Note 5.2)</b>	(900)	(1 029)
<b>Total</b>	<b>122</b>	<b>3 969</b>

La juste valeur est déterminée à partir de techniques de valorisation utilisant des données observables sur les marchés (niveau 2).

L'analyse de l'efficacité de la couverture en Fair Value Hedge est donnée dans la Note 16.1.

(1) Ces swaps concernaient en 2015 certaines opérations de titrisation pour lesquelles des swaps en sens inverse se neutralisent systématiquement, sans impact sur le résultat (cf. Note 11). Ces opérations ont été réclassées en trading par application d'un traitement homogène de toutes les opérations de titrisation en 2016 (cf. Note 4).

### 5.2 Compensation des swaps de couverture avec appel de marge - actifs

#### Pour 2016

(en milliers d'euros)	Montant brut actif		Montant net actif avant compensation	Compensation avec les appels de marge reçus	Montant après compensation dans le bilan
	Jambe gagnante du swap	Jambe perdante du swap			
<b>Swaps gagnants</b>					
<b>Produits à recevoir</b>	9	(7)	2	-	2
- swaps avec appel de marge	9	(7)	2	-	2
- swaps sans appel de marge	-	-	-	-	-
<b>Juste valeur positive</b>	3 481	(2 461)	1 020	-	1 020
- swaps avec appel de marge	3 481	(2 461)	1 020	-	1 020
- swaps sans appel de marge	-	-	-	-	-
<b>Compensation</b>	-	-	-	(900)	(900)
<b>Total à l'actif</b>	<b>3 490</b>	<b>(2 468)</b>	<b>1 022</b>	<b>(900)</b>	<b>122</b>
Appels de marge reçus sur swaps de couverture (en produits constatés d'avance - cf. Note 15)	-	-	900	(900)	-
<b>Total au passif</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>900</b>	<b>(900)</b>	<b>-</b>

#### Pour 2015

(en milliers d'euros)	Montant brut actif		Montant net actif avant compensation	Compensation avec les appels de marge reçus	Montant après compensation dans le bilan
	Jambe gagnante du swap	Jambe perdante du swap			
<b>Swaps gagnants</b>					
<b>Produits à recevoir</b>	100	(5)	95	-	95
- swaps avec appel de marge	100	(5)	95	-	95
- swaps sans appel de marge	-	-	-	-	-
<b>Juste valeur positive</b>	6 476	(1 573)	4 903	-	4 903
- swaps avec appel de marge	2 519	(1 573)	946	-	946
- swaps sans appel de marge	3 957	-	3 957	-	3 957
<b>Compensation</b>	-	-	-	(1 029)	(1 029)
<b>Total à l'actif</b>	<b>6 576</b>	<b>(1 578)</b>	<b>4 998</b>	<b>(1 029)</b>	<b>3 969</b>
Appels de marge reçus sur swaps de couverture (en produits constatés d'avance - cf. Note 15)	-	-	2 730	(1 029)	1 701
<b>Total au passif</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>2 730</b>	<b>(1 029)</b>	<b>1 701</b>

## Note 6 Actifs financiers disponibles à la vente

<i>(en milliers d'euros)</i>	30.06.2016	31.12.2015
Titres de participation		
- BPIFrance (ex SOFARIS)	3	3
Bons du Trésor (1)	-	132 919
- dont réévaluation à la juste valeur directement en capitaux propres	-	(20)
<b>Valeur brute</b>	<b>3</b>	<b>132 922</b>
Dépréciation	-	-
<b>Valeur nette</b>	<b>3</b>	<b>132 922</b>

(1) En 2015, les Bons du Trésor correspondaient à un placement de type HQLA dans le cadre du respect du ratio de liquidité LCR. A fin juin 2016, ces placements ont été remplacés par des sommes complémentaires sur le compte Banque de France (cf. Note 3).

## Note 7 Prêts et créances sur les établissements de crédit

### Ventilation créances à vue / à terme

<i>(en milliers d'euros)</i>	30.06.2016	31.12.2015
<b>Créances à vue hors groupe</b>	<b>587 442</b>	<b>662 878</b>
- Comptes ordinaires débiteurs	568 440	628 878
- dont détenus par les fonds de titrisation	280 946	324 822
- Comptes et prêts financiers au jour le jour	19 000	34 000
- dont entreprises liées avec le groupe Santander Consumer Finance	19 000	34 000
<b>Créances à terme</b>	-	-
<b>Créances rattachées</b>	-	-
<b>Total</b>	<b>587 442</b>	<b>662 878</b>

## Note 8 Prêts et créances sur la clientèle

### 8.1 Ventilation des prêts et créances par type de financement

(en milliers d'euros)	30.06.2016	31.12.2015
<b>Vente à crédit</b>	<b>1 983 070</b>	<b>1 974 917</b>
- dont encours titrisés (1)	1 307 076	1 307 023
<b>Location avec option d'achat (2)</b>	<b>1 764 478</b>	<b>1 519 026</b>
Capital restant dû et intérêts à recevoir	2 017 298	1 748 685
- dont encours titrisés (1)	470 221	687 809
Intérêts non courus sur location avec option d'achat	(252 820)	(229 659)
- dont encours titrisés (1)	(49 519)	(81 698)
<b>Location longue durée (2)</b>	<b>2 236 513</b>	<b>2 213 562</b>
Capital restant dû et intérêts à recevoir	2 456 665	2 442 089
- dont encours titrisés (1)	531 495	727 961
Intérêts non courus sur location longue durée	(220 102)	(228 474)
- dont encours titrisés (1)	(48 252)	(76 094)
Dépôts de garantie activité location	(50)	(53)
- dont encours titrisés (1)	-	-
<b>Créances commerciales</b>	<b>2 011 031</b>	<b>1 657 486</b>
- Entreprises liées avec le groupe PSA	35 484	22 487
- Hors groupe	1 975 547	1 634 999
- dont encours titrisés (1)	924 146	1 134 704
<b>Autres créances (dont crédits à l'équipement, crédits revolving)</b>	<b>644 429</b>	<b>668 805</b>
<b>Comptes ordinaires</b>	<b>119 593</b>	<b>96 816</b>
- Entreprises liées avec le groupe PSA	487	6 813
- Hors groupe	119 106	(668 805)
<b>Éléments intégrés au coût amorti des prêts et créances sur la clientèle</b>	<b>128 779</b>	<b>123 945</b>
- Etalement des coûts d'acquisition	183 846	170 965
- Etalement des frais de dossiers	(25 600)	(25 962)
- Etalement de la participation des marques et des réseaux	(29 467)	(21 058)
<b>Total des créances au coût amorti (3)</b>	<b>8 887 893</b>	<b>8 254 557</b>
- dont encours titrisés (1)	3 135 167	3 699 705

(1) Le groupe PSA Banque France a procédé à plusieurs opérations de titrisation (cf. Note 8.3).

(2) Le groupe PSA Banque France ne détenant pas les risques et avantages liés à la propriété du véhicule, les opérations de location (location avec option d'achat et location longue durée) respectent les critères de la location financement et sont présentées comptablement comme des encours de crédit.

(3) L'intégralité des créances est en euros.

### 8.2 Ventilation des prêts et créances par segment

Type de financement (en milliers d'euros)	Segment IFRS 8		Client final				Total	
	Corporate Réseau		Retail		Corporate et assimilés			
	(A - cf renvoi B Note 26.1)		(B - cf renvoi A Note 26.1)		(C - cf renvoi C Note 26.1)			
	30.06.2016	31.12.2015	30.06.2016	31.12.2015	30.06.2016	31.12.2015	30.06.2016	31.12.2015
Vente à crédit	4 433	3 641	1 977 225	1 969 635	1 412	1 641	1 983 070	1 974 917
Location avec option d'achat	10 424	11 551	1 734 283	1 488 263	19 771	19 212	1 764 478	1 519 026
Location longue durée	109 924	84 230	1 170 192	1 156 087	956 397	973 245	2 236 513	2 213 562
Créances commerciales	2 011 031	1 657 486	-	-	-	-	2 011 031	1 657 486
Autres créances	596 223	606 803	45 808	59 604	2 398	2 398	644 429	668 805
Comptes ordinaires	119 551	96 813	-	-	42	3	119 593	96 816
Éléments intégrés au coût amorti	(4 847)	-	98 801	87 309	34 825	36 636	128 779	123 945
<b>Total des encours par segment IFRS 8</b>	<b>2 846 739</b>	<b>2 460 524</b>	<b>5 026 309</b>	<b>4 760 898</b>	<b>1 014 845</b>	<b>1 033 135</b>	<b>8 887 893</b>	<b>8 254 557</b>

### 8.3 Opérations de titrisation

Fonds	Date de cession	Type de financement	Créances cédées (1)		
			au 30.06.2016	au 31.12.2015	à l'origine
FCT Auto ABS - Compartiment 2012-1	12.07.2012	Location avec option d'achat (2)	420 702	606 111	1 080 000
FCT Auto ABS French Loans Master	Première cession le 29.11.2012 (3)	Vente à crédit	743 721	667 821	N/A
FCT Auto ABS DFP Master Compartiment France 2013	Première cession le 09.04.2013 (3)	Créances Commerciales	924 146	1 134 704	N/A
FCT Auto ABS - Compartiment 2013-2	07.06.2013	Vente à crédit	154 146	228 552	494 550
FCT Auto ABS2 - Compartiment 2013-A	31.10.2013	Location longue durée (4)	483 243	651 867	735 000
FCT Auto ABS3 - Compartiment 2014-01	04.12.2014	Vente à crédit	409 209	410 650	430 000
<b>Total</b>			<b>3 135 167</b>	<b>3 699 705</b>	

Les FCT (Fonds Communs de Titrisation) constituent des entités ad hoc, intégrées dans le périmètre de consolidation du groupe PSA Banque France, dans la mesure où les revenus perçus par la filiale CREDIPAR comprennent l'essentiel des risques (principalement le coût du risque) et des avantages (le Produit Net Bancaire) de ces entités ad hoc.

En effet, les techniques de réhaussement de crédit utilisées par le groupe PSA Banque France dans le cadre de ses opérations de titrisation maintiennent à sa charge les risques financiers inhérents à ces opérations. Le groupe finance également l'ensemble des réserves permettant de faire face aux risques spécifiques. Enfin, le groupe reste le bénéficiaire exclusif des avantages qui découlent de ces opérations, en particulier en ce qui concerne le financement obtenu en contrepartie de la vente du portefeuille au fonds, financé par le placement des tranches "senior" et "mezzanine" sur la plupart des opérations.

Le groupe ne réalise aucune opération de titrisation transférant tout ou partie de son risque financier (telles que les opérations de titrisation synthétiques).

(1) Les créances avaient été cédées par CREDIPAR et SOFIRA, avant la constitution du groupe PSA Banque France. SOFIRA a été absorbée par la filiale CREDIPAR en mai 2015.

(2) Les créances cédées correspondent aux loyers futurs de contrats de location avec option d'achat et de crédit-bail.

(3) Ces fonds sont des programmes de réémission mensuelle permettant d'ajuster au fil de l'eau la taille du fonds au portefeuille à refinancer (qui peut varier à la hausse ou à la baisse), dans la limite du plafond d'émission de chaque programme.

(4) Les créances cédées correspondent aux loyers futurs et aux valeurs résiduelles de contrats de location longue durée.

## Note 9 Comptes de régularisation et actifs divers

(en milliers d'euros)	30.06.2016	31.12.2015
<b>Débiteurs divers</b>	<b>88 180</b>	<b>104 983</b>
- dont entreprises liées avec le groupe PSA	53 908	68 404
<b>Etat et autres organismes sociaux</b>	<b>34 303</b>	<b>28 276</b>
<b>Produits à recevoir</b>	<b>8 976</b>	<b>7 433</b>
- dont entreprises liées avec le groupe PSA	8 139	6 622
<b>Charges constatées d'avance</b>	<b>7 536</b>	<b>4 691</b>
- dont appels de marge payés sur swaps (1)	3 865	2 385
- dont entreprises liées avec le groupe Santander Consumer Finance	-	145
<b>Autres comptes de régularisation</b>	<b>59 309</b>	<b>17 203</b>
- dont entreprises liées avec le groupe PSA	-	1
<b>Total</b>	<b>198 304</b>	<b>162 586</b>

(1) Les appels de marge payés sur swaps ont été compensés avec la juste valeur négative pour 10,6 millions d'euros au 30 juin 2016, contre 15,9 millions d'euros au 31 décembre 2015. (cf. Notes 10.2 et 11.2).

## Note 10 Passifs financiers à la juste valeur par résultat

### 10.1 Analyse par nature

(en milliers d'euros)	30.06.2016	31.12.2015
<b>Charges à payer sur instruments financiers à terme de trading</b>	<b>113</b>	<b>66</b>
- dont entreprises liées avec le groupe Santander Consumer Finance	32	27
<b>Juste valeur des instruments financiers à terme de trading</b>	<b>7 064</b>	<b>3 130</b>
- dont entreprises liées avec le groupe Santander Consumer Finance	2 715	2 316
<b>Compensation de la juste valeur négative avec les appels de marge versés</b>	<b>(3 988)</b>	<b>-</b>
<b>Total</b>	<b>3 189</b>	<b>3 196</b>

Les swaps classés en trading concernent les opérations de titrisation pour lesquelles des swaps en sens inverse se neutralisent systématiquement, sans impact sur le résultat (cf. Note 4).

### 10.2 Compensation des swaps de trading avec appel de marge - Passifs

#### Pour 2016

(en milliers d'euros)

Swaps perdants	Montant brut passif		Montant net passif avant compensation	Compensation avec les appels de marge payés	Montant après compensation dans le bilan
	Jambe gagnante du swap	Jambe perdante du swap			
<b>Charge à payer</b>	-	<b>113</b>	<b>113</b>	-	<b>113</b>
- swaps avec appel de marge	-	-	-	-	-
- swaps sans appel de marge	-	113	113	-	113
<b>Juste valeur négative</b>	<b>(26)</b>	<b>7 090</b>	<b>7 064</b>	-	<b>7 064</b>
- swaps avec appel de marge	-	3 981	3 981	-	3 981
- swaps sans appel de marge	(26)	3 109	3 083	-	3 083
<b>Compensation</b>	-	-	-	<b>(3 988)</b>	<b>(3 988)</b>
<b>Total au passif</b>	<b>(26)</b>	<b>7 203</b>	<b>7 177</b>	<b>(3 988)</b>	<b>3 189</b>
Appels de marge payés sur swaps de trading (en charges constatées d'avance - cf. Note 9)	-	-	3 996	(3 988)	<b>8</b>
<b>Total à l'actif</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>3 996</b>	<b>(3 988)</b>	<b>8</b>

## Note 11 Instruments dérivés de couverture - passifs

### 11.1 Analyse par nature

(en milliers d'euros)	30.06.2016	31.12.2015
<b>Comptes d'ajustement sur engagements en devises</b>	-	-
<b>Charges à payer sur swaps de couverture</b>	2 441	4 176
- dont entreprises liées avec le groupe Santander Consumer Finance	80	78
<b>Juste valeur négative des swaps de couverture</b>	8 220	13 225
- des emprunts	-	72
- des EMTN/BMTN	-	-
- des obligations (1)	-	4 892
- des autres dettes représentées par un titre	-	-
- des encours clientèle (Vente à crédit, Location avec option d'achat et Location longue durée)	8 220	8 261
- dont entreprises liées avec le groupe Santander Consumer Finance	881	415
<b>Compensation de la juste valeur négative avec les appels de marge versés (cf. Note 11.2)</b>	(6 562)	(15 905)
<b>Total</b>	<b>4 099</b>	<b>1 496</b>

La juste valeur est déterminée à partir de techniques de valorisation utilisant des données observables sur les marchés (niveau 2).

L'analyse de l'efficacité de la couverture en Fair Value Hedge est donnée dans la Note 16.1.

(1) Ces swaps concernaient en 2015 certaines opérations de titrisation pour lesquelles des swaps en sens inverse se neutralisent systématiquement, sans impact sur le résultat (cf. Note 5). Ces opérations ont été réclassées en trading par application d'un traitement homogène de toutes les opérations de titrisation en 2016 (cf. Note 10).

### 11.2 Compensation des swaps de couverture avec appel de marge - passifs

#### Pour 2016

(en milliers d'euros)	Montant brut passif		Montant net passif avant compensation	Compensation avec les appels de marge payés	Montant après compensation dans le bilan
	Jambe gagnante du swap	Jambe perdante du swap			
<b>Swaps perdants</b>					
<b>Charge à payer</b>	-	2 441	2 441	-	2 441
- swaps avec appel de marge	-	2 441	2 441	-	2 441
- swaps sans appel de marge	-	-	-	-	-
<b>Juste valeur négative</b>	-	8 220	8 220	-	8 220
- swaps avec appel de marge	-	8 220	8 220	-	8 220
- swaps sans appel de marge	-	-	-	-	-
<b>Compensation</b>	-	-	-	(6 562)	(6 562)
<b>Total au passif</b>	-	10 661	10 661	(6 562)	4 099
Appels de marge payés sur swaps de couverture (en charges constatées d'avance - cf. Note 9)	-	-	10 419	(6 562)	3 857
<b>Total à l'actif</b>	-	-	10 419	(6 562)	3 857

#### Pour 2015

(en milliers d'euros)	Montant brut passif		Montant net passif avant compensation	Compensation avec les appels de marge payés	Montant après compensation dans le bilan
	Jambe gagnante du swap	Jambe perdante du swap			
<b>Swaps perdants</b>					
<b>Charge à payer</b>	-	4 176	4 176	-	4 176
- swaps avec appel de marge	-	4 081	4 081	-	4 081
- swaps sans appel de marge	-	95	95	-	95
<b>Juste valeur négative</b>	(2 799)	16 024	13 225	-	13 225
- swaps avec appel de marge	(2 786)	15 076	12 290	-	12 290
- swaps sans appel de marge	(13)	948	935	-	935
<b>Compensation</b>	-	-	-	(15 905)	(15 905)
<b>Total au passif</b>	(2 799)	20 200	17 401	(15 905)	1 496
Appels de marge payés sur swaps de couverture (en charges constatées d'avance - cf. Note 9)	-	-	18 290	(15 905)	2 385
<b>Total à l'actif</b>	-	-	18 290	(15 905)	2 385

## Note 12 Dettes envers les établissements de crédit

### Ventilation des dettes à vue/à terme

(en milliers d'euros)	30.06.2016	31.12.2015
<b>Dettes à vue</b>	<b>15 822</b>	<b>13 808</b>
- Comptes ordinaires créditeurs	14 940	13 005
- dont entreprises liées avec le groupe PSA	-	302
- Autres sommes dues	882	803
<b>Dettes rattachées à vue</b>	<b>10</b>	<b>-</b>
<b>Dettes à terme hors groupe</b>	<b>5 415 440</b>	<b>4 756 721</b>
- Bancaires classiques	4 465 440	4 156 721
- dont entreprises liées avec le groupe Santander Consumer Finance	3 915 440	3 736 720
- Financement obtenu auprès de la BCE (cf. Note 18)	950 000	600 000
<b>Éléments intégrés au coût amorti des dettes envers les établissements de crédit</b>	<b>(248)</b>	<b>(249)</b>
- Frais d'émission à étaler	(248)	(249)
<b>Dettes rattachées à terme</b>	<b>1 842</b>	<b>2 470</b>
- dont entreprises liées avec le groupe Santander Consumer Finance	1 773	2 347
<b>Total des dettes au coût amorti (1)</b>	<b>5 432 866</b>	<b>4 772 750</b>

(1) L'intégralité de la dette est en euros.

## Note 13 Dettes envers la clientèle

(en milliers d'euros)	30.06.2016	31.12.2015
<b>Dettes à vue</b>	<b>1 301 785</b>	<b>1 097 832</b>
- Comptes courants		
- Entreprises liées avec le groupe PSA	125 779	87 836
- Hors groupe	77 728	89 449
- Comptes d'épargne sur livret (1)	1 076 737	879 118
- Autres sommes dues à la clientèle		
- Entreprises liées avec le groupe PSA	-	19 550
- Hors groupe	21 541	21 879
<b>Dettes rattachées</b>	<b>10 978</b>	<b>-</b>
- dont comptes d'épargne sur livret	10 978	-
<b>Dettes à terme</b>	<b>311 349</b>	<b>265 171</b>
- Comptes à terme (1)	285 959	227 131
- Autres dettes à terme		
- Entreprises liées	-	-
- Hors groupe	25 390	38 040
<b>Dettes rattachées</b>	<b>7 014</b>	<b>6 606</b>
- dont comptes à terme	6 883	6 212
<b>Total (2)</b>	<b>1 631 126</b>	<b>1 369 609</b>

(1) En avril 2015, le groupe PSA Banque France a acquis auprès de Banque PSA Finance l'activité de comptes d'épargne sur livret et de comptes à terme en France, connue sous le nom commercial de DISTINGO.

(2) L'intégralité de la dette est en euros.

## Note 14 Dettes représentées par un titre

### 14.1 Analyse par nature

(en milliers d'euros)	30.06.2016	31.12.2015
<b>Titres du marché interbancaire et titres de créances négociables</b>	<b>67 000</b>	-
- EMTN, BMTN et assimilés	-	-
- dont en cours de livraison	-	-
- CD	67 000	-
- dont en cours de livraison	-	-
<b>Emprunts obligataires</b>	<b>1 103 551</b>	<b>1 542 682</b>
- Emis par les fonds de titrisation (cf. Note 14.2)	1 103 551	1 542 682
<b>Dettes rattachées</b>	<b>65</b>	<b>125</b>
- Titrisation	65	125
<b>Éléments intégrés au coût amorti des dettes représentées par un titre</b>	<b>(393)</b>	<b>(1 046)</b>
- Frais d'émission et primes d'émission à étaler	(393)	(1 046)
<b>Total des dettes au coût amorti (1)</b>	<b>1 170 223</b>	<b>1 541 761</b>

(1) L'intégralité de la dette est en euros.

### 14.2 Opérations de titrisation

#### Emprunts obligataires (hors dettes rattachées)

Fonds	Obligations	Notation	Obligations émises		
			30.06.2016	au 31.12.2015	à l'origine
FCT Auto ABS - Compartiment 2012-1	Classe A	Fitch/S&P AAA/AAA	84 697	273 712	723 600
	Classe B	-	356 400	356 400	356 400
FCT Auto ABS French Loans Master	Classe A	Fitch/Moody's AAA/Aaa	694 300	618 817	N/A
	Classe B	-	84 100	75 000	N/A
FCT Auto ABS - Compartiment 2013-2	Classe A	Fitch/Moody's AAA/Aaa	120 426	197 875	450 000
	Classe B	A+/A2	19 700	19 700	19 700
	Classe C	-	24 850	24 850	24 850
FCT Auto ABS DFP Master Compartiment France 2013	Classe A	Moody's/S&P Aaa/AAA	550 000	550 000	N/A
	Classe S	Aaa/AAA	86 300	172 900	N/A
	Classe B	-	228 900	295 400	N/A
FCT Auto ABS2 - Compartiment 2013-A	Classe A	DBRS/Moody's AAA/Aaa	289 928	462 596	522 000
	Classe B	A/A2	51 500	51 500	51 500
	Classe C	-	161 500	161 500	161 500
FCT Auto ABS3 - Compartiment 2014-1	Classe A	Fitch/DBRS AAA/AAA	397 300	397 300	397 300
	Classe B	A/A(high)	22 800	22 800	22 800
	Classe C	-	9 900	9 900	9 900
Elimination des opérations intragroupe (1)			(2 079 050)	(2 147 568)	
<b>Total</b>			<b>1 103 551</b>	<b>1 542 682</b>	

(1) Certaines opérations ont été souscrites par CREDIPAR, y compris des obligations de classe A ou S, ces dernières étant mobilisables auprès de la Banque Centrale Européenne.

## Note 15 Comptes de régularisation et passifs divers

<i>(en milliers d'euros)</i>	<b>30.06.2016</b>	<b>31.12.2015</b>
<b>Dettes fournisseurs</b>	<b>231 661</b>	<b>79 763</b>
- Entreprises liées	201 695	50 474
- dont entreprises liées avec le groupe PSA	201 695	50 056
- dont entreprises liées avec le groupe Santander Consumer Finance	-	418
- Hors groupe	29 966	29 289
<b>Etat et autres organismes sociaux</b>	<b>21 466</b>	<b>34 192</b>
<b>Charges à payer</b>	<b>86 320</b>	<b>105 403</b>
- Entreprises liées	11 961	10 363
- dont entreprises liées avec le groupe PSA	10 137	8 766
- dont entreprises liées avec le groupe Santander Consumer Finance	1 824	1 597
- Hors groupe	74 359	95 040
<b>Autres créditeurs divers</b>	<b>12 727</b>	<b>14 558</b>
- Entreprises liées	9 972	9 533
- dont entreprises liées avec le groupe PSA	9 972	9 533
- Hors groupe	2 755	5 025
<b>Produits constatés d'avance</b>	<b>10 071</b>	<b>7 342</b>
- dont appels de marge reçus sur swaps (1)	3 220	1 701
- Entreprises liées	6 552	6 437
- dont entreprises liées avec le groupe PSA	6 594	5 117
- dont entreprises liées avec le groupe Santander Consumer Finance	(42)	1 320
- Hors groupe	3 519	905
<b>Autres comptes de régularisation</b>	<b>37 748</b>	<b>26 468</b>
- Hors groupe	37 748	26 468
<b>Total</b>	<b>399 993</b>	<b>267 726</b>

(1) Les appels de marge reçus sur swaps ont été compensés avec la juste valeur positive pour 3,6 millions d'euros au 30 juin 2016 contre 1 million d'euros au 31 décembre 2015 (cf. Notes 4.2 & 5.2).

## Note 16 Instruments financiers à terme

### Politique du groupe en matière de gestion des risques financiers

(cf. paragraphe "Risques financiers et risque de marché" du rapport de gestion au 31 décembre 2015)

#### Risque de taux :

La politique en matière de risque de taux d'intérêts est plutôt conservatrice et évite toute spéculation. Elle vise à piloter et encadrer des positions en risque de taux à l'intérieur des limites de sensibilité en accord avec l'appétit du risque défini. La gestion du risque de taux consiste à respecter cette politique et à s'en assurer par un contrôle régulier et des mesures de couverture.

#### Risque de change :

Le groupe PSA Banque France n'a pas d'opérations en devises. Le risque de change est inexistant.

#### Risque de contrepartie :

Les risques sont limités aux opérations sur produits dérivés négociées dans le cadre de contrats FBF ou ISDA et à des opérations de placement de liquidité à très court terme avec des contreparties de premier plan. La quasi-totalité des swaps font l'objet de contrats avec appel de marge hebdomadaire. En ce qui concerne le risque de crédit sur la clientèle, se reporter à la Note 26.

Dans le cadre de sa politique de placement, le groupe PSA Banque France limite le risque au maximum. Les excédents de liquidité, en dehors de comptes interbancaires et de dépôts sur les comptes de banques centrales, sont exclusivement investis dans des placements de type HQLA.

### 16.1 Analyse de l'efficacité de la couverture en taux en juste valeur (Fair Value Hedge)

(en milliers d'euros)	30.06.2016	31.12.2015	Variation de valeur	Inefficacité en résultat
<b>Ecart de réévaluation des encours clientèle (Vente à crédit, Location avec option d'achat et Location longue durée)</b>				
- Ventes à crédit	(314)	1 577		
- Location avec option d'achat	(134)	1 057		
- Location longue durée	(190)	886		
<b>Total valorisation nette</b>	<b>(638)</b>	<b>3 520</b>	<b>(4 158)</b>	
<b>Instruments dérivés de couverture de l'encours clientèle</b>				
- à l'actif (Note 5)	-	-		
- au passif (Note 11)	(8 220)	(8 261)		
<b>Total valorisation nette</b>	<b>(8 220)</b>	<b>(8 261)</b>	<b>41</b>	<b>(4 117)</b>
<b>Inefficacité en stock</b>	<b>(8 858)</b>	<b>(4 741)</b>		<b>(4 117)</b>
<b>Ecart de réévaluation des emprunts couverts</b>				
- Valorisation nette	(1 020)	56		
<b>Total valorisation nette</b>	<b>(1 020)</b>	<b>56</b>	<b>(1 076)</b>	
<b>Instruments dérivés de couverture des emprunts</b>				
- à l'actif (Note 5)	1 020	11		
- au passif (Note 11)	-	(72)		
<b>Total valorisation nette</b>	<b>1 020</b>	<b>(61)</b>	<b>1 081</b>	<b>5</b>
<b>Inefficacité en stock</b>	<b>0</b>	<b>(5)</b>		<b>5</b>
<b>Ecart de réévaluation des obligations couvertes</b>				
- Valorisation nette	-	-		
<b>Total valorisation nette</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	
<b>Instruments dérivés de couverture des obligations (1)</b>				
- à l'actif (Note 5)	-	4 892		
- au passif (Note 11)	-	(4 892)		
<b>Total valorisation nette</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>0</b>
<b>Inefficacité en stock</b>	<b>0</b>	<b>0</b>		<b>0</b>

(1) Il s'agit de swaps symétriques (chez CREDIPAR et chez les FCT) affectés en 2015 à la couverture de la dette obligataire de ces fonds. Ces swaps ont été reclassés en trading en 2016 par application d'un traitement homogène de toutes les opérations de titrisation (cf. Note 16.2)

### 16.2 Impact en résultat de la variation de juste valeur des actifs et passifs financiers à la juste valeur

(en milliers d'euros)	30.06.2016	31.12.2015	Variation de juste valeur
<b>Actifs financiers à la juste valeur (Note 4)</b>			
- Juste valeur des instruments financiers à terme de trading	7 064	3 130	3 934
<b>Total valorisation nette</b>	<b>7 064</b>	<b>3 130</b>	<b>3 934</b>
<b>Passifs financiers à la juste valeur (Note 10)</b>			
- Juste valeur des instruments financiers à terme de trading	(7 064)	(3 130)	(3 934)
<b>Total valorisation nette</b>	<b>(7 064)</b>	<b>(3 130)</b>	<b>(3 934)</b>
<b>Impact en résultat</b>			<b>0</b>

## Note 17 Juste valeur des actifs et passifs financiers

(en milliers d'euros)	Juste valeur		Valeur au bilan		Ecart	
	30.06.2016	31.12.2015	30.06.2016	31.12.2015	30.06.2016	31.12.2015
<b>Actif</b>						
Caisse, banques centrales, CCP	237 132	98 378	237 132	98 378	-	-
Actifs financiers à la juste valeur par résultat (1)	4 477	3 188	4 477	3 188	-	-
Instruments dérivés de couverture (1)	122	3 969	122	3 969	-	-
Actifs financiers disponibles à la vente (2)	3	132 922	3	132 922	-	-
Prêts et créances sur les établissements de crédit (3)	587 442	662 878	587 442	662 878	-	-
Prêts et créances sur la clientèle (4)	8 949 886	8 337 877	8 887 255	8 258 077	62 631	79 800
<b>Passif</b>						
Banques centrales, CCP	73	-	73	-	-	-
Passifs financiers à la juste valeur par résultat (1)	3 187	3 196	3 187	3 196	-	-
Instruments dérivés de couverture (1)	4 098	1 496	4 098	1 496	-	-
Dettes envers les établissements de crédit (5)	5 435 197	4 779 495	5 433 886	4 772 693	(1 311)	(6 802)
Dettes envers la clientèle (3)	1 631 126	1 369 609	1 631 126	1 369 609	-	-
Dettes représentées par un titre (5)	1 170 587	1 542 651	1 170 223	1 541 762	(364)	(889)

À l'exception des prêts et créances sur la clientèle et des dettes, la valeur au bilan est conservée : dans ce cas, la juste valeur est déterminée à partir de techniques de valorisation utilisant des données observables sur les marchés (niveau 2), à l'exception des OPCVM réévalués à la valeur de liquidation publiée (niveau 1).

- (1) Les instruments comptabilisés à la juste valeur par résultat, ainsi que les instruments dérivés de couverture, sont évalués par application d'une technique de valorisation faisant référence à des taux cotés sur le marché interbancaire (Euribor,...) et à des cours de change fixés quotidiennement par la Banque Centrale Européenne.
- (2) Les titres de participation non consolidés, comptabilisés en "Actifs disponibles à la vente", ont une juste valeur estimée à la valeur de la dernière transaction, qui correspond à l'acquisition des titres.
- (3) Les prêts et créances sur les établissements de crédit, ainsi que les dettes envers la clientèle, sont à court terme et principalement à taux révisable, et ont en conséquence une juste valeur proche de leur coût amorti.

Conformément à la norme IFRS 13, le processus de détermination de la juste valeur est détaillé ci-après :

- au paragraphe (4) pour les prêts et créances sur la clientèle,
- au paragraphe (5) pour les dettes.

(4) Les prêts et créances sur la clientèle sont évalués au bilan au coût amorti. De manière générale, ils font l'objet d'une couverture en risque de taux (couverture de juste valeur). L'application de la comptabilité de couverture entraîne l'ajustement de la valeur des encours, sur la base du taux du swap de couverture. Le montant de cet écart de réévaluation a été cumulé au coût amorti dans la valeur au bilan.

La juste valeur présentée ci-dessus est estimée en actualisant les flux futurs au taux moyen clientèle des trois derniers mois. Dans ce cas, la juste valeur est déterminée à partir de techniques de valorisation utilisant de manière significative au moins une donnée non observable (niveau 3).

(5) Les dettes de financement sont comptabilisées au coût amorti. Les dettes couvertes par des swaps de taux d'intérêts font l'objet d'une comptabilité de couverture de juste valeur. L'application de la comptabilité de couverture entraîne l'ajustement de la valeur des dettes, sur la base du taux de refinancement sans risque actualisé. Le montant de cet écart de réévaluation a été cumulé au coût amorti dans la valeur au bilan.

La juste valeur présentée ci-dessus représente essentiellement l'évolution du risque propre du groupe PSA Banque France sur les marchés financiers. Elle est déterminée selon les deux cas suivants :

- Pour la dette représentée par un titre, en valorisant sur la base des cotations disponibles sur le marché (niveau 1).
- Pour la dette envers les établissements de crédit, en valorisant sur la base des informations recueillies auprès de nos partenaires financiers. Dans ce cas, la juste valeur est déterminée à partir de techniques de valorisation utilisant de manière significative au moins une donnée non observable (niveau 3).

## Note 18 Autres engagements

<i>(en milliers d'euros)</i>	30.06.2016	31.12.2015
<b>Engagements de financement</b>		
Engagements reçus d'établissements de crédit	-	-
Engagements donnés en faveur d'établissements de crédit	-	-
Engagements donnés en faveur de la clientèle (1)	429 072	561 686
<b>Engagements de garantie</b>		
Cautions, avals, autres garanties reçus d'établissements de crédit	50 096	48 833
- garanties reçues sur encours clientèle	49 358	48 095
- garanties reçues sur titres détenus	-	-
- autres garanties reçues d'établissements de crédit	738	738
Garanties données en faveur d'établissements de crédit	115	115
- dont entreprises liées avec le groupe PSA	115	115
Garanties données en faveur de la clientèle	7 588	43 048
- dont entreprises liées avec le groupe PSA (2)	3 268	37 985
<b>Autres engagements reçus</b>		
Titres reçus en garantie	-	-
<b>Autres engagements donnés</b>		
Actifs donnés en garantie pour compte propre, reste mobilisable (3)	45 886	465 437
- à la Banque Centrale Européenne	45 886	465 437
- Autres	-	-

(1) Les engagements sur offres préalables de crédit à la clientèle sont pris en compte. Les autorisations de lignes de crédit accordées au réseau, révocables à tout moment, ne sont pas prises en compte, sauf contrats particuliers.

(2) Les engagements de garanties données en faveur d'entreprises du Groupe PSA s'établissent à 3,3 millions d'euros au 30 juin 2016 contre 38 millions au 31 décembre 2015 en raison de la reprise d'une partie des engagements donnés en faveur de la clientèle de PSA Banque France par Banque PSA Finance en 2016.

(3) Il s'agit du montant restant mobilisable auprès de la Banque Centrale Européenne, sachant que 1 158 millions d'euros ont été mobilisés permettant d'obtenir 950 millions d'euros de financement (cf. Note 12).

Le groupe PSA Banque France ne comptabilise pas les garanties reçues des clients, et n'en tient pas compte dans ses calculs d'exposition au risque de crédit.

## Note 19 Intérêts et produits au coût amorti

(en milliers d'euros)	30.06.2016	30.06.2015	31.12.2015
<b>Ventes à crédit</b>	<b>83 805</b>	<b>88 541</b>	<b>175 115</b>
- dont entreprises liées avec le groupe PSA	1 924	1 604	3 482
- dont encours titrisé	48 547	53 655	103 795
<b>Location avec option d'achat</b>	<b>68 698</b>	<b>62 677</b>	<b>125 631</b>
- dont entreprises liées avec le groupe PSA	4 592	727	2 900
- dont encours titrisé	23 895	45 050	78 697
<b>Location longue durée</b>	<b>83 401</b>	<b>90 294</b>	<b>177 151</b>
- dont entreprises liées avec le groupe PSA	-	(352)	-
- dont encours titrisé	21 586	29 648	58 195
<b>Créances Commerciales</b>	<b>21 486</b>	<b>29 765</b>	<b>49 565</b>
- dont entreprises liées avec le groupe PSA	16 662	26 150	48 697
<b>Autres financements (dont crédits à l'équipement, crédits revolving)</b>	<b>8 473</b>	<b>13 037</b>	<b>24 413</b>
- dont entreprises liées avec le groupe PSA	100	382	647
<b>Rémunérations des apporteurs</b>	<b>(60 849)</b>	<b>(57 147)</b>	<b>(115 124)</b>
- Vente à crédit	(22 246)	(20 270)	(41 250)
- Location avec option d'achat	(15 167)	(11 743)	(24 823)
- Location longue durée	(23 436)	(25 176)	(49 093)
- Autres financements	-	42	42
- dont entreprises liées avec le groupe PSA	(16 780)	(13 295)	(27 072)
<b>Autres coûts d'acquisition</b>	<b>(7 696)</b>	<b>(7 593)</b>	<b>(13 418)</b>
<b>Intérêts sur comptes ordinaires</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
<b>Intérêts sur engagements de garantie</b>	<b>42</b>	<b>165</b>	<b>303</b>
<b>Total</b>	<b>197 360</b>	<b>219 739</b>	<b>423 636</b>

## Note 20 Intérêts et produits sur opérations interbancaires

(en milliers d'euros)	30.06.2016	30.06.2015	31.12.2015
Intérêts sur opérations de trésorerie et opérations interbancaires	7	5 745	5 746
- dont entreprises liées avec le groupe PSA (1)	-	5 713	5 713
<b>Total</b>	<b>7</b>	<b>5 745</b>	<b>5 746</b>

(1) Jusqu'à fin janvier 2015, le refinancement obtenu via les fonds de titrisation (cf. Note 22) était systématiquement remonté à la société mère Banque PSA Finance. A partir de février 2015, suite à la prise de participation de Santander Consumer Finance, les opérations réciproques avec le groupe PSA ont été remboursées.

## Note 21 Intérêts sur emprunts auprès des établissements de crédit

(en milliers d'euros)	30.06.2016	30.06.2015	31.12.2015
Intérêts sur opérations de trésorerie et opérations interbancaires	(10 641)	(31 721)	(44 596)
- dont entreprises liées avec le groupe PSA (1)	-	(21 508)	(21 508)
- dont entreprises liées avec le groupe Santander Consumer Finance	(8 352)	(8 374)	(20 718)
<b>Total</b>	<b>(10 641)</b>	<b>(31 721)</b>	<b>(44 596)</b>

(1) Jusqu'à fin janvier 2015, le refinancement obtenu via les fonds de titrisation (cf. Note 22) était systématiquement remonté à la société mère Banque PSA Finance (cf. Note 20), qui le prêtait en retour sous forme de dette à terme bancaire classique. A partir de février 2015, suite à la prise de participation de Santander Consumer Finance, les opérations réciproques avec le groupe PSA ont été remboursées.

## Note 22 Intérêts et charges sur dettes représentées par un titre

(en milliers d'euros)	30.06.2016	30.06.2015	31.12.2015
Charges sur dettes représentées par un titre	-	-	-
Charges sur obligations et autres titres à revenus fixes	(4 771)	(13 839)	(22 131)
- dont titrisation : obligations prioritaires (1)	(4 769)	(13 839)	(22 131)
- dont entreprises liées avec le groupe PSA (2)	-	(1 531)	(1 637)
<b>Total</b>	<b>(4 771)</b>	<b>(13 839)</b>	<b>(22 131)</b>

(1) Hors l'impact évoqué au (2) ci-après, la baisse de la charge est liée à la baisse des taux ainsi qu'à l'amortissement des emprunts obligataires émis par les FCT dans le cadre des opérations de titrisation et non souscrites par CREDIPAR (1 104 millions d'euros au 30 juin 2016, 1 542 millions d'euros au 31 décembre 2015 et 2 439 millions d'euros au 31 décembre 2014) (cf Note 14.2).

(2) La part des obligations émises par les fonds de titrisation, anciennement souscrite par Banque PSA Finance, l'est par CREDIPAR depuis février 2015. La charge correspondante s'élimine en consolidation à partir de cette date.

## Note 23 Intérêts sur comptes d'épargne

(en milliers d'euros)	30.06.2016	30.06.2015	31.12.2015
Intérêts sur comptes d'épargne (1)	(14 505)	(6 930)	(15 832)
- sur livret	(11 048)	(5 639)	(11 620)
- compte à terme	(3 457)	(1 291)	(4 212)
<b>Total</b>	<b>(14 505)</b>	<b>(6 930)</b>	<b>(15 832)</b>

(1) La progression des comptes d'épargne sur livret et des comptes à terme (cf. Note 13), d'une part, et la reprise de l'activité Distingo chez PSA Banque France à partir d'avril 2015, d'autre part, expliquent la hausse de la charge d'intérêt.

## Note 24 Marge sur autres prestations de services

(en milliers d'euros)	30.06.2016	30.06.2015	31.12.2015
Produits sur autres prestations de services	43 325	41 213	84 310
Charges sur autres prestations de services	(1 269)	(1 348)	(2 852)
<b>Total</b>	<b>42 056</b>	<b>39 865</b>	<b>81 458</b>

## Note 25 Charges générales d'exploitation

(en milliers d'euros)	30.06.2016	30.06.2015	31.12.2015
<b>Frais de personnel</b>	<b>(29 778)</b>	<b>(28 160)</b>	<b>(57 125)</b>
- Rémunérations	(18 465)	(17 595)	(35 819)
- Charges sociales	(8 792)	(8 049)	(16 405)
- Intéressement et participation	(2 521)	(2 516)	(4 901)
<b>Autres charges générales d'exploitation</b>	<b>(51 105)</b>	<b>(43 393)</b>	<b>(91 164)</b>
- dont entreprises liées avec le groupe PSA	(19 802)	(19 193)	(37 521)
- dont entreprises liées avec le groupe Santander Consumer Finance	(770)	-	(985)
<b>Total</b>	<b>(80 883)</b>	<b>(71 553)</b>	<b>(148 289)</b>

## Note 26 Coût du risque

Les tableaux ci-après présentent le coût du risque par catégorie de clientèle, aucune autre perte significative de valeur n'ayant été constatée sur d'autres actifs financiers.

### 26.1 Evolution de l'encours

	Coût du risque						Total coût du risque au 30.06.2016	Bilan au 30.06.2016
	Bilan au 31.12.2015	Production nette	Dotations	Reprises	Passages en pertes	Récupérations sur créances amorties		
<i>(en milliers d'euros)</i>								
<b>Retail</b>								
Créances saines sans impayés	4 614 322	256 910	-	-	-	-	-	4 871 232
Créances saines avec impayés	61 997	(2 556)	-	-	-	-	-	59 441
Dépôts de garantie	(53)	3	-	-	-	-	-	(50)
Créances douteuses	193 737	8 032	-	-	(29 890)	-	(29 890)	171 879
<b>Encours brut</b>	<b>4 870 003</b>	<b>262 389</b>	-	-	<b>(29 890)</b>	-	<b>(29 890)</b>	<b>5 102 502</b>
Dépréciations créances saines sans impayés	(29 367)	(7)	(3 569)	3 494	-	-	(75)	(29 449)
Dépréciations créances saines avec impayés	(10 099)	-	(355)	1 028	-	-	673	(9 426)
Dépréciations créances douteuses	(156 948)	(2)	(11 710)	32 541	-	-	20 831	(136 119)
<b>Dépréciations</b>	<b>(196 414)</b>	<b>(9)</b>	<b>(15 634)</b>	<b>37 063</b>	-	-	<b>21 429</b>	<b>(174 994)</b>
<b>Eléments intégrés au coût amorti</b>	<b>87 309</b>	<b>11 492</b>	-	-	-	-	-	<b>98 801</b>
<b>Encours net (A - cf. renvoi B de la Note 8.2)</b>	<b>4 760 898</b>	<b>273 872</b>	<b>(15 634)</b>	<b>37 063</b>	<b>(29 890)</b>	-	<b>(8 461)</b>	<b>5 026 309</b>
Récupérations sur créances amorties	-	-	-	-	-	4 618	4 618	-
Dépréciations sur engagements douteux	-	-	-	-	-	-	-	-
<b>Coût du risque Retail</b>	-	-	<b>(15 634)</b>	<b>37 063</b>	<b>(29 890)</b>	<b>4 618</b>	<b>(3 843)</b>	-
<b>Corporate réseaux</b>								
Créances saines sans impayés	2 433 336	391 383	-	-	-	-	-	2 824 719
Dépôts de garantie	-	-	-	-	-	-	-	-
Créances douteuses	50 205	24	-	-	(608)	-	(608)	49 621
<b>Encours brut</b>	<b>2 483 541</b>	<b>391 407</b>	-	-	<b>(608)</b>	-	<b>(608)</b>	<b>2 874 340</b>
Dépréciations créances saines sans impayés	(2 886)	(20)	(1 058)	579	-	-	(479)	(3 385)
Dépréciations créances douteuses	(20 131)	(516)	(898)	2 176	-	-	1 278	(19 369)
<b>Dépréciations</b>	<b>(23 017)</b>	<b>(536)</b>	<b>(1 956)</b>	<b>2 755</b>	-	-	<b>799</b>	<b>(22 754)</b>
<b>Eléments intégrés au coût amorti</b>	-	<b>(4 847)</b>	-	-	-	-	-	<b>(4 847)</b>
<b>Encours net (B - cf. renvoi A de la Note 8.2)</b>	<b>2 460 524</b>	<b>386 024</b>	<b>(1 956)</b>	<b>2 755</b>	<b>(608)</b>	-	<b>191</b>	<b>2 846 739</b>
Récupérations sur créances amorties	-	-	-	-	-	482	482	-
Dépréciations sur engagements douteux	-	-	(28)	238	-	-	210	-
<b>Coût du risque Corporate réseaux</b>	-	-	<b>(1 984)</b>	<b>2 993</b>	<b>(608)</b>	<b>482</b>	<b>883</b>	-
<b>Corporate et assimilés</b>								
Créances saines sans impayés	993 219	(13 695)	-	-	-	-	-	979 524
Dépôts de garantie	-	-	-	-	-	-	-	-
Créances douteuses	7 281	(1 753)	-	-	(228)	-	(228)	5 300
<b>Encours brut</b>	<b>1 000 500</b>	<b>(15 448)</b>	-	-	<b>(228)</b>	-	<b>(228)</b>	<b>984 824</b>
Dépréciations créances saines sans impayés	(1 691)	4	(41)	55	-	-	14	(1 673)
Dépréciations créances douteuses	(2 310)	(16)	(914)	109	-	-	(805)	(3 131)
<b>Dépréciations</b>	<b>(4 001)</b>	<b>(12)</b>	<b>(955)</b>	<b>164</b>	-	-	<b>(791)</b>	<b>(4 804)</b>
<b>Eléments intégrés au coût amorti</b>	<b>36 636</b>	<b>(1 811)</b>	-	-	-	-	-	<b>34 825</b>
<b>Encours net (C - cf. renvoi C de la Note 8.2)</b>	<b>1 033 135</b>	<b>(17 271)</b>	<b>(955)</b>	<b>164</b>	<b>(228)</b>	-	<b>(1 019)</b>	<b>1 014 845</b>
Récupérations sur créances amorties	-	-	-	-	-	2	2	-
Dépréciations sur engagements douteux	-	-	-	-	-	-	-	-
<b>Coût du risque Corporate et assimilés</b>	-	-	<b>(955)</b>	<b>164</b>	<b>(228)</b>	<b>2</b>	<b>(1 017)</b>	-
<b>Encours total</b>								
Créances saines sans impayés	8 040 877	634 598	-	-	-	-	-	8 675 475
Créances saines avec impayés	61 997	(2 556)	-	-	-	-	-	59 441
Dépôts de garantie	(53)	3	-	-	-	-	-	(50)
Créances douteuses	251 223	6 303	-	-	(30 726)	-	(30 726)	226 800
<b>Encours brut</b>	<b>8 354 044</b>	<b>638 348</b>	-	-	<b>(30 726)</b>	-	<b>(30 726)</b>	<b>8 961 666</b>
Dépréciations créances saines avec ou sans impayés	(44 043)	(23)	(5 023)	5 156	-	-	133	(43 933)
Dépréciations créances douteuses	(179 389)	(534)	(13 522)	34 826	-	-	21 304	(158 619)
<b>Dépréciations</b>	<b>(223 432)</b>	<b>(557)</b>	<b>(18 545)</b>	<b>39 982</b>	-	-	<b>21 437</b>	<b>(202 552)</b>
<b>Eléments intégrés au coût amorti</b>	<b>123 945</b>	<b>4 834</b>	-	-	-	-	-	<b>128 779</b>
<b>Encours net</b>	<b>8 254 557</b>	<b>642 625</b>	<b>(18 545)</b>	<b>39 982</b>	<b>(30 726)</b>	-	<b>(9 289)</b>	<b>8 887 893</b>
Récupérations sur créances amorties	-	-	-	-	-	5 102	5 102	-
Dépréciations sur engagements douteux	-	-	(28)	238	-	-	210	-
<b>Total Coût du risque</b>	-	-	<b>(18 573)</b>	<b>40 220</b>	<b>(30 726)</b>	<b>5 102</b>	<b>(3 977)</b>	-

En ce qui concerne les créances soumises à dépréciation, le coût du risque est majoré du montant des intérêts facturés, qui restent en intérêts sur opérations avec la clientèle.

## 26.2 Evolution du coût du risque

<i>(en milliers d'euros)</i>	Retail	Corporate réseaux	Corporate et assimilés	30.06.2016	30.06.2015	31.12.2015
<b>Créances saines avec ou sans impayés (1)</b>						
Dotations pour dépréciations (2)	(3 924)	(1 058)	(41)	(5 023)	(34 469)	(37 914)
Reprises de dépréciations	4 522	579	55	5 156	5 016	9 447
<b>Créances douteuses</b>						
Dotations pour dépréciations	(11 710)	(898)	(914)	(13 522)	(22 233)	(28 128)
Reprises de dépréciations	32 541	2 176	109	34 826	29 964	35 943
<b>Engagements douteux</b>						
Dotations pour dépréciations	-	(28)	-	(28)	-	(152)
Reprises de dépréciations	-	238	-	238	702	716
<b>Pertes sur créances irrécupérables</b>	(29 890)	(608)	(228)	(30 726)	(25 825)	(44 938)
<b>Récupérations sur créances amorties</b>	4 618	482	2	5 102	1 286	3 796
<b>Coût du risque</b>	<b>(3 843)</b>	<b>883</b>	<b>(1 017)</b>	<b>(3 977)</b>	<b>(45 559)</b>	<b>(61 230)</b>

La politique de gestion du risque de crédit est décrite au paragraphe "Risque de crédit" du rapport de gestion au 31 décembre 2015.

(1) Pour le Corporate, il s'agit uniquement de créances saines sans impayés, soumises à une dépréciation statistique.

(2) Pour l'activité Retail, en 2015, une dépréciation de l'encours sain sans impayé est constatée en application du principe des pertes encourues mais non encore signifiées (cf. paragraphe C.6.4 de la Note 2 du rapport annuel 2015). Ce changement d'estimation, lié à l'homogénéisation des principes et méthodes comptables du groupe Santander Consumer Finance, entré au capital de PSA Banque France le 2 février 2015, a eu un impact de -28,7 millions d'euros sur le coût du risque.

## 26.3 Informations sur les arriérés de paiement non dépréciés

En ce qui concerne le Retail, les créances saines avec impayés sont systématiquement dépréciées.

En ce qui concerne le Corporate, compte tenu de la dépréciation statistique mise en place sur le Corporate sain (cf. renvoi (1) de la Note 26.2), il n'y a pas d'encours sain Corporate avec impayés non dépréciés.

## Note 27 Impôt sur les bénéfices

### 27.1 Evolution des postes de bilan

(en milliers d'euros)	Bilan au 31.12.2015	Résultat	Capitaux propres	Règlements	Autres	30.06.2016
<b>Impôts courants</b>						
Actif	893					1 354
Passif	(17 472)					(1 347)
<b>Total</b>	<b>(16 579)</b>	<b>(44 682)</b>	-	<b>61 268</b>	-	<b>7</b>
<b>Impôts différés</b>						
Actif	1 834					1 168
Passif	(257 372)					(260 662)
<b>Total</b>	<b>(255 538)</b>	<b>(4 392)</b>	-	-	<b>436</b>	<b>(259 494)</b>

### 27.2 Charge d'impôts sur les résultats des sociétés intégrées

Certaines différences entre les résultats fiscaux des sociétés et les résultats inclus en consolidation donnent lieu à la constatation d'impôts différés. Ces différences résultent principalement des règles retenues pour la comptabilisation des opérations de crédit-bail et de location longue durée, et des dépréciations des créances douteuses.

Les impôts différés sont déterminés selon la méthode comptable précisée dans le dernier paragraphe du chapitre A de la note 2 qui traite de l'imposition différée.

Le taux de base de l'impôt sur les sociétés en France est de 33,33%.

La loi sur le financement de la Sécurité sociale n° 99-1140 du 29 décembre 1999 a instauré un complément d'imposition égal à 3,3% de l'impôt de base dû ; le taux légal d'imposition se trouve ainsi majoré de 1,1%.

La 4ème loi de finances rectificative du 21 décembre 2011 a instauré une majoration exceptionnelle de 5% du montant de l'impôt sur les sociétés au titre des exercices 2011 et 2012, portant le taux d'imposition à 36,10%. Elle a également limité l'utilisation des déficits reportables à 60% des bénéfices taxables de l'exercice.

La loi de finances pour 2013 (publiée au Journal Officiel le 30 décembre 2012) a maintenu la majoration exceptionnelle de 5% du montant de l'impôt sur les sociétés au titre des exercices 2013 et 2014, avec un taux d'imposition à 36,10%. Elle a également limité l'utilisation des déficits reportables à 50% des bénéfices taxables de l'exercice.

L'article 16 de la loi de finances pour 2014 (publiée au Journal Officiel le 27 décembre 2013) a relevé la contribution exceptionnelle sur l'impôt sur les sociétés de 5 % à 10,7 % du montant de l'impôt sur les sociétés au titre des exercices 2013 et 2014 (Article 235 ter ZAA du CGI), portant ainsi le taux d'imposition effectif à 38 %. Elle a maintenu l'utilisation des déficits reportables à 50% des bénéfices taxables de l'exercice pour la partie excédant 1 million d'euros.

L'article 15 de la loi n° 2014-891 du 8 août 2014 de finances rectificative pour 2014 a reporté la suppression de la contribution exceptionnelle sur l'impôt sur les sociétés. Cette contribution exceptionnelle de 10,7 % s'applique aux résultats imposables des exercices clos jusqu'au 30 décembre 2016 (Article 235 ter ZAA du CGI), maintenant ainsi le taux d'imposition effectif à 38 % en 2015. La contribution exceptionnelle n'est plus due à partir des exercices clos au 31 décembre 2016, exercice pour lequel le taux d'imposition effectif revient à 34,43%.

Au 31 décembre 2015, le stock d'impôts différés passifs, constaté en situation nette à la constitution de la joint venture (-11,2 millions d'euros) a été entièrement repris pour utilisation.

(en milliers d'euros)	30.06.2016	30.06.2015	31.12.2015
<b>Impôts courants</b>			
Impôt sur les bénéfices	(44 682)	(43 941)	(82 906)
<b>Impôts différés</b>			
Impôts différés de la période	(4 392)	19 016	23 974
Actifs sur déficits non reconnus et pertes de valeur	-	-	-
<b>Total</b>	<b>(49 074)</b>	<b>(24 925)</b>	<b>(58 932)</b>

### 27.3 Preuve d'impôt du groupe PSA Banque France

<i>(en milliers d'euros)</i>	<b>30.06.2016</b>	<b>30.06.2015</b>	<b>31.12.2015</b>
Résultat avant impôt	118 629	81 353	191 390
Différences permanentes	948	1 205	(276)
<b>Total imposable</b>	<b>119 577</b>	<b>82 558</b>	<b>191 114</b>
Charge d'impôt théorique	(41 174)	(31 372)	(72 624)
<i>Taux théorique</i>	<i>34,43%</i>	<i>38,0%</i>	<i>38,0%</i>
Effet de la majoration provisoire du taux sur la France	-	7 109	11 878
Impôts différés actifs :			
- Dotation pour dépréciation	-	-	-
- Reprise de dépréciation	-	-	-
Régularisation au titre de l'exercice antérieur		(662)	1 814
Contributions sur revenus distribués	(4 503)		-
Reclassement de la cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises (CVAE) en impôt courant (IAS12)	(3 964)	-	-
Autres	567	-	-
<b>Impôt sur les bénéfiques</b>	<b>(49 074)</b>	<b>(24 925)</b>	<b>(58 932)</b>
<i>Taux effectif d'impôt groupe</i>	<i>41,0%</i>	<i>30,2%</i>	<i>30,8%</i>

### 27.4 Impôts différés actifs sur déficits reportables

En l'absence de déficit reportable, il n'y a pas d'impôt différé actif sur déficit reportable.

## Note 28 Information sectorielle

### 28.1 Eléments de Bilan

Pour 2016

(en milliers d'euros)	Activités de financement					Total au 30.06.2016
	Client final					
	Corporate Réseau	Retail	Corporate et assimilés	Eléments non répartis	Services	
<b>Actif</b>						
Prêts et créances sur la clientèle	2 846 739	5 026 309	1 014 845	-		8 887 893
Placements				4 477		4 477
Prêts et créances sur les établissements de crédit			587 442	-		587 442
Autres postes de l'Actif				442 652		442 652
<b>Total de l'actif</b>						<b>9 922 464</b>
<b>Passif</b>						
Dettes de refinancement (1)	2 551 313	4 736 980	924 289	-		8 212 582
Dettes envers la clientèle (1)	2 717	14 509	4 355	-		21 581
Autres postes du Passif				686 856		686 856
Capitaux propres				1 001 445		1 001 445
<b>Total du passif</b>						<b>9 922 464</b>

Pour 2015

(en milliers d'euros)	Activités de financement					Total au 31.12.2015
	Client final					
	Corporate Réseau	Retail	Corporate et assimilés	Eléments non répartis	Services	
<b>Actif</b>						
Prêts et créances sur la clientèle	2 460 524	4 760 898	1 033 135	-		8 254 557
Placements				3 188		3 188
Prêts et créances sur les établissements de crédit			662 878	-		662 878
Autres postes de l'Actif				409 433		409 433
<b>Total de l'actif</b>						<b>9 330 056</b>
<b>Passif</b>						
Dettes de refinancement (1)	2 001 010	4 635 680	1 005 962	-		7 642 652
Dettes envers la clientèle (1)	22 028	14 014	5 426	-		41 468
Autres postes du Passif				563 142		563 142
Capitaux propres				1 082 794		1 082 794
<b>Total du passif</b>						<b>9 330 056</b>

(1) Dans l'information sectorielle, les "Comptes courants clientèle", les "Comptes d'épargne sur livret" et les "Comptes à terme" sont présentés dans les "Dettes de refinancement".

## 28.2 Eléments de Résultat

Au 30 juin 2016

(en milliers d'euros)	Activités de financement						Total au 30.06.2016
	Client final					Services	
	Corporate Réseau	Retail	Corporate et assimilés	Eléments non répartis	Instruments financiers de couverture (3)		
Intérêts nets sur opérations financières avec la clientèle (au coût amorti) (1)	30 046	157 153	20 371	(8 442)	(4 249)		194 879
Intérêts et produits nets de placements	-	-	-	3			3
Coût net de refinancement (2) (3)	(7 628)	(29 272)	(5 872)	6 255	4 249		(32 268)
Gain et pertes nets sur opérations de trading				-			-
Gain et pertes sur actifs financiers disponibles à la vente				(73)			(73)
Marge sur autres prestations de services						42 056	42 056
<b>Produit net bancaire</b>	<b>22 418</b>	<b>127 881</b>	<b>14 499</b>	<b>(2 257)</b>	<b>-</b>	<b>42 056</b>	<b>204 597</b>
Coût du Risque	883	(3 843)	(1 017)				(3 977)
<b>Résultat après coût du risque</b>	<b>23 301</b>	<b>124 038</b>	<b>13 482</b>	<b>(2 257)</b>	<b>-</b>	<b>42 056</b>	<b>200 620</b>
Charges générales d'exploitation et assimilées				(81 886)			(81 886)
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>23 301</b>	<b>124 038</b>	<b>13 482</b>	<b>(84 143)</b>	<b>-</b>	<b>42 056</b>	<b>118 734</b>

Au 30 juin 2015

(en milliers d'euros)	Activités de financement						Total au 30.06.2015
	Client final					Services	
	Corporate Réseau	Retail	Corporate et assimilés	Eléments non répartis	Instruments financiers de couverture (3)		
Intérêts nets sur opérations financières avec la clientèle (au coût amorti) (1)	40 349	164 615	25 310	(7 298)	(6 420)		216 556
Intérêts et produits nets de placements	-	-	-	(340)			(340)
Coût net de refinancement (2) (3)	(14 913)	(40 636)	(9 556)	8 131	6 420		(50 554)
Gain et pertes nets sur opérations de trading				23			23
Gain et pertes sur actifs financiers disponibles à la vente				1			1
Marge sur autres prestations de services						39 865	39 865
<b>Produit net bancaire</b>	<b>25 436</b>	<b>123 979</b>	<b>15 754</b>	<b>517</b>	<b>-</b>	<b>39 865</b>	<b>205 551</b>
Coût du Risque	(1 425)	(43 906)	(228)				(45 559)
<b>Résultat après coût du risque</b>	<b>24 011</b>	<b>80 073</b>	<b>15 526</b>	<b>517</b>	<b>-</b>	<b>39 865</b>	<b>159 992</b>
Charges générales d'exploitation et assimilées				(72 435)			(72 435)
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>24 011</b>	<b>80 073</b>	<b>15 526</b>	<b>(71 918)</b>	<b>-</b>	<b>39 865</b>	<b>87 557</b>

(1) Les éléments non répartis sur ce poste concernent pour partie les variations de juste valeur des instruments financiers de couverture et des éléments couverts (inefficacité de la couverture selon IAS39) pour -4,1 millions d'euros au 30 juin 2016 (-6,9 million d'euros au 30 juin 2015). Pour le reste, il s'agit des autres produits et charges clientèle.

(2) Les éléments non répartis sur ce poste correspondent à l'écart entre le coût net de refinancement comptable et le coût théorique de l'encours adopté par le contrôle de gestion, qui consiste à refinancer l'intégralité de l'encours, sans tenir compte des passifs éventuels (capitaux propres et autres passifs nets) afin de permettre, segment par segment, une analyse comparative des marges entre les différentes sociétés du périmètre.

(3) Le résultat d'intérêt dégagé par les swaps de couverture des encours à taux fixe est reporté dans le compte de résultat publiable dans les "Intérêts nets sur opérations financières avec la clientèle", sur la ligne "Intérêts des instruments financiers de couverture", non réparti par segment. En revanche, le résultat de ces mêmes swaps est intégré par le contrôle de gestion dans le coût net de refinancement ventilé par segment. Cela explique le reclassement de 4,2 millions d'euros au 30 juin 2016 (6,4 millions d'euros au 30 juin 2015) entre "Coût net de refinancement" et "Intérêts nets sur opérations financières avec la clientèle" dans la colonne "Instruments financiers de couverture".

## **Note 29** Événements postérieurs à la clôture

Il n'est survenu, depuis le 30 juin 2016 et jusqu'au 23 septembre 2016, date d'examen des comptes par le Conseil d'Administration, aucun événement susceptible d'influer de manière significative sur les décisions économiques prises sur la base des présents états financiers.

## 2.7 Rapport des Commissaires aux Comptes sur l'information financière semestrielle

Période du 1<sup>er</sup> janvier au 30 juin, 2016

---

A l'attention de Monsieur Andrea BANDINELLI,  
Directeur Général

En notre qualité de commissaires aux comptes de PSA Banque France et en réponse à votre demande, nous avons effectué un examen limité des comptes consolidés intermédiaires condensés de celle-ci, relatifs à la période du 1<sup>er</sup> janvier au 30 juin 2016, tels que joints au présent rapport.

Ces comptes consolidés intermédiaires condensés ont été établis sous la responsabilité du Conseil d'Administration. Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur ces comptes.

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes d'exercice professionnel applicables en France et la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette intervention. Un examen limité consiste essentiellement à s'entretenir avec les membres de la direction en charge des aspects comptables et financiers et à mettre en œuvre des procédures analytiques. Ces travaux sont moins étendus que ceux requis pour un audit effectué selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. En conséquence, l'assurance que les comptes consolidés intermédiaires condensés, pris dans leur ensemble, ne comportent pas d'anomalies significatives obtenue dans le cadre d'un examen limité est une assurance modérée, moins élevée que celle obtenue dans le cadre d'un audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé d'anomalies significatives de nature à remettre en cause la conformité des comptes consolidés intermédiaires condensés avec la norme IAS 34 - norme du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne relative à l'information financière intermédiaire.

Fait à Courbevoie et à Paris La Défense, le 30 septembre 2016

Les Commissaires aux Comptes

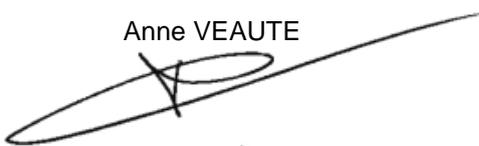
ERNST & YOUNG Audit

Luc VALVERDE



MAZARS

Anne VEAUTE



## **Déclaration de la personne responsable du rapport semestriel 2016**

### Responsable du rapport annuel

**Andrea Bandinelli**

Directeur Général de PSA Banque France

### Attestation du responsable du rapport semestriel

J'atteste, après avoir pris toute mesure raisonnable à cet effet, que les informations contenues dans le présent document sont, à ma connaissance, conformes à la réalité et ne comportent pas d'omission de nature à en altérer la portée.

J'atteste, à ma connaissance, que les comptes semestriels sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de PSA Banque France et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation, et que le rapport de gestion du présent document présente également un tableau fidèle de l'évolution des affaires, des résultats et de la situation financière pendant les six premiers mois de l'exercice de la société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation ainsi qu'une description des principaux risques et incertitudes pour les six mois restants de l'exercice.

J'ai obtenu des commissaires aux comptes un rapport dans lequel ils indiquent avoir procédé à l'examen limité des informations portant sur la situation financière et les comptes donnés dans le présent document ainsi qu'à la lecture d'ensemble de ce document.



**Andrea Bandinelli**

Directeur Général de PSA Banque France





---

## PSA BANQUE FRANCE

Société anonyme au capital de 144 842 528 €  
Siège social : 9, rue Henri Barbusse - 92 230 GENNEVILLIERS  
R.C.S. Nanterre 652 034 638 Siret 652 034 638 00039  
Code APE/NAF 6419Z  
Code interbancaire 14749

[www.psa-banque-france.com](http://www.psa-banque-france.com)  
Tel : + 33 (0) 1 46 39 65 55